



ELABORATION D'UN SYSTÈME DE MESURAGE, DE RAPPORTAGE ET DE VÉRIFICATION (MRV) AU BURKINA FASO

Vers la mise en place d'un système MRV
climatique au Burkina Faso

REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements aux autorités du BURKINAFASO pour leur collaboration et leur implication dans ce projet ; notamment le SP-CNDD, la DGEVCC, les ministères sectoriels, l'INSD et les acteurs du milieu du Changement Climatique. Nos remerciements, vont également au personnel de GGGI: Mallé Fofana, Lamine OUEDRAOGO, Galiné YANON, Ourétou Sidibé DIABATE, Siddhartha Nauduri et Gebru Jember Endalew, qui ont été présents par leurs conseils et avis tout au long des étapes de ce projet. Nous remercions l'équipe de pilotage, ainsi que Dr. Neya TIGA, consultant, pour son engagement et sa contribution sans commune mesure.

Le projet MRV est soutenu financièrement par le gouvernement suédois, et techniquement par GGGI Burkina Faso, le Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique, l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), le Secrétariat Permanent du Conseil National du Développement Durable (SP-CNDD).

TABLE DES MATIERES

Liste des figures	04
Liste des tableaux	05
Sigles et abréviations	06
Résumé exécutif	07

Chapitre 1

Les informations existantes et leurs sources de collecte

Résumé	09
1.1 Introduction	10
1.2 Méthodologie	10
1.3 Rappel du système MRV défini par la CCNUCC	11
1.4 Projets en relation aux changements climatiques dans les principaux secteurs d'émission	12
1.5 Les inventaires des gaz à effet de serre et les initiatives sectorielles MRV au Burkina Faso	20
1.6 Conclusion et recommandations	28
1.7 Bibliographie	29

Chapitre 2

Les principales parties prenantes et leurs responsabilités

Résumé	32
2.1 Introduction	33
2.2 Méthodologie	33
2.3 Cadre institutionnel des IGES et du système MRV au Burkina Faso	34
2.4 Parties prenantes clés des IGES	38
2.5 Conclusion et recommandation	42
2.6 Bibliographie	43

Chapitre 3

Cadres politique, juridique et technique du MRV au Burkina Faso

Résumé	45
3.1 Introduction	46
3.2 Méthodologie	46
3.3 Cadre politique des inventaires des gaz à effet de serre et du système MRV au Burkina Faso	47
3.4 Cadre juridique	50
3.5 Conclusion	53
3.6 Bibliographie	54

Chapitre 4

Atelier National de consultation

4.1 Contexte de la mise en œuvre du projet MRV GGGI au Burkina	56
4.2 Plaidoiries et engagements politiques à soutenir le MRV au Burkina Faso	57
4.3 Approche pour l'appropriation du projet MRV GGGI au public	59
4.4 Consultations des parties prenantes du projet	60
4.5 Recommandations clés issues des consultations nationales sur le MRV	61
4.6 Évaluation de l'atelier de consultation des parties prenantes	62
4.7 Conclusion générale	62
4.8 Annexes	63

LISTE DES FIGURES

1	Système MRV prévu par la CCNUCC	11	7	Approche actuelle du dispositif pour les inventaires des gaz à effet de serre au Burkina Faso	34
2	Evolution des secteurs couverts par année d'IGES	20	8	Rôles et interactions possibles entre les parties prenantes clés	42
3	Evolution des gaz à effet de serre couverts par les IGES comparés aux recommandations de la CCNUCC	21	9	Evolution des émissions des GES dans les différents scénarii. Source SP/CONEDD_CDN 2015	50
4	Evolution des émissions nationales des gaz à effet de serre en équivalent CO ₂ de 1995 à 2015 en Gg. Source : SP/CNDD_IGES 2019	22	10	Schémas directeurs pour faciliter l'intégration des données d'activités des IGES et leurs remontées dans le système classique des statistiques au Burkina Faso	53
5	Situation en nombre des rapports produits suivant le système MRV de la CCNUCC pour la période de 2001 à 2020 au Burkina Faso	23	11	Présidium de l'atelier national de consultation des acteurs	57
6	Performance en matière de production des CNs IGES et BURs au Burkina Faso de 2001 à 2020 dans le cadre de la mise en œuvre de la CCNUCC	23	12	Participants à l'atelier national de consultation des acteurs	59
			13	Réponse des participants aux questions	62

LISTE DES TABLEAUX

1	Liste des projets non exhaustifs déjà en cours d'exécution et concourant directement ou indirectement à la mise en œuvre de la CDN au Burkina Faso	13	6	Les institutions de recherches clés de la mise en œuvre de la CDN au Burkina Faso	36
2	Type des données utilisées/ collectées lors des inventaires des gaz à effet de serre de 2019 au Burkina Faso	21	7	Les partenaires techniques et financiers clés de la mise en œuvre de la CDN au Burkina Faso	37
3	Liste des initiatives MRV sectorielles en cours au Burkina Faso	24	8	Les secteurs privés clés de la mise en œuvre de la CDN au Burkina Faso	38
4	Analyse SWOT des initiatives MRV au Burkina Faso	26	9	Parties prenantes clés et leur rôle dans les IGES et le système MRV national au Burkina Faso	39
5	Les pouvoirs publics clés de la mise en œuvre de la CDN au Burkina Faso	35	10	Documents des politiques et ou stratégies et plans en cours prenant en compte les changements climatiques au Burkina Faso	48

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement	Gg	Giga gramme
AFOLU	Agriculture, Forestry and Other Land Use	GGGI	Global Green Growth Institute
ASDI	Agence Suédoise pour le Développement International	HFC,	Hydrofluorocarbures
BAD	Banque Africaine de Développement	GIZ	Coopération Allemande
BDOT	Base des Données d'Occupation des Terres	INF2	Inventaire Forestier National phase 2
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement	KFW	Kreditanstalt für wiederaufbau (allemand)
BMU	Bundesministerium für Umwelt (Ministère de l'environnement, Allemand)	MRV	Mesurage Rapportage et Vérification
CAPEs	Centre d'Analyse et de la Prospective Economique et Social	NAMAs	National Appropriates Mitigations Actions
CILSS	Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel	CNs	National communication
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.	N2O	Hémioxyde d'azote
CBIT	Capacity Building Initiative for Transparency	PNB-BF	Programme National de Biodigesteur du Burkina Faso
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques	PIF	Programme d'Investissement Forestier
CDN	Contribution Nationale Déterminée	PFC	Perfluorocarbure
CH4	Méthane	PIUP,	Procédés Industriels et Utilisation des Produits
CO₂	Dioxyde de carbone	PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
CN	Communication Nationale	PNA	Plan National d'Adaptations
DCCI	Direction de la Coordination des Conventions Internationale	REDD+	Reduction of Emission from Deforestation and land Degradation
DANIDA	Coopération danoise	SP/CNDD	Secrétariat Permanent du Conseil National du Développement Durable
DGCOOP	Direction Générale de la Coopération	SP/ CONEDD	Secrétariat Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable
Eq-CO₂	Equivalent Dioxyde de Carbone	SNV	Organisation néerlandaise de développement
FEM	Fond pour l'Environnement Mondial	SF₆	Hexafluorure de soufre
FIDA	Fond International pour le Développement de l'Agriculture	UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
GCF	Green Climate Fund	USAID	United States Agency for International Development
GES	Gaz à Effet de Serre		

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'augmentation du dioxyde de carbone atmosphérique (CO₂) est citée comme le principal facteur et la principale cause du réchauffement de la planète et est attribuée aux activités humaines. Dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, l'ensemble des 195 états membre de la convention cadre des nations unies sur le climat se sont engagés à réduire leurs émissions des gaz à effet de serre afin de stabiliser l'augmentation de la température terrestre à 2°C à travers leur engagement matérialisé en CDN/NDC à Paris en 2015. Le Burkina Faso étant membre de cette convention a soumis sa contribution déterminée au niveau national (CDN) depuis 2015 afin de contribuer à l'effort international de réduction des gaz à effet de serre, tout en respectant ces engagements vis-à-vis de l'accord de Paris. Cet accord, met en exergue dans l'article 13 la nécessité pour les pays de renforcer la confiance grâce à la mise en place d'un « cadre de transparence renforcé » par un système de mesurage, de rapportage et de vérification (MRV) des émissions et des absorptions. Ce cadre a pour objectif de faciliter la réalisation des inventaires nationaux des Gaz à effet de Serre afin de produire régulièrement les communications nationales. Ce cadre de transparence climatique étant absent au Burkina Faso, le Gouvernement Suédois à travers GGGI a financé un projet de trois ans pour la mise en place d'un tel cadre au niveau national.

Dans cette perspective, cette étude a été conduite. Ses principaux axes d'investigation se déclinent comme suit : (i) Les informations existantes et leurs sources de collecte (ii) Les principales parties prenantes et leurs responsabilités (iii) Les Cadres politique, juridique et technique du MRV au Burkina Faso et (iv) La consultation des parties prenantes.

De ces investigations il ressort que

De 2001 à 2020, trois (3) communications nationales (CN) sur 5, trois (03) inventaires de gaz à effet de serre (IGES) sur 5 et un rapport biennal de mise à jour (BUR) sur 2 sont produits par le Burkina Faso en 2001, 2008 et 2019 respectivement en combinant la méthode de niveau 1 et 2 du GIEC.

Aussi, il a été révélé que les principaux acteurs clés identifiés peuvent être regroupés en cinq (05) sous-groupes que sont les ; (i) institutions de Gouvernance des MRV, (ii) les institutions productrices des données d'activités (iii) les institutions productrices des facteurs d'émissions, (iv) les institutions productrices des données soutiens et (v) les partenaires techniques et financiers. Cependant il est ressorti que le Secrétariat Permanent du Conseil National du Développement Durable est la structure nationale responsable de la gouvernance des inventaires de gaz à effet de serre tandis que l'Institut National des Statistiques et la Démographie est la structure nationale responsable de la collecte et la production des données statistiques au niveau national.

Enfin la consultation nationale des parties prenantes a permis l'identification des principales recommandations suivantes :

1. La création d'un cadre national de coordination et d'une plateforme MRV pour faciliter le partage des informations, des données, le stockage et l'archivage des données ;
2. La prise en compte du MRV soutien dans le cadre national de coordination ;
3. Le renforcement des capacités des acteurs nationaux dans le domaine du MRV et services associés, notamment la collecte et la gestion/ archivage des données et la vérification ;
4. La mise en place d'une stratégie de communication et de sensibilisation pour permettre une meilleure diffusion des informations sur le MRV ;
5. La mise en place d'un comité scientifique MRV et d'un module dans les différents ordres d'enseignement au niveau national ;
6. La mise en place d'une fiscalité verte au niveau sectoriel et l'inscription d'une ligne budgétaire au niveau de l'état pour soutenir les MRV.

Sommaire Chapitre 1

	Résumé	09
1.1	Introduction	10
1.2	Méthodologie	10
1.3	Rappel du système MRV défini par la CCNUCC	11
1.4	Projets en relation aux changements climatiques dans les principaux secteurs d'émission	12
1.5	Les inventaires des gaz à effet de serre et les initiatives sectorielles MRV au Burkina Faso	20
1.6	Conclusion et recommandations	28
1.7	Bibliographie	29

01.

LES INFORMATIONS EXISTANTES ET LEURS SOURCES DE COLLECTE

RÉSUMÉ

Le Burkina Faso a soumis sa contribution déterminée au niveau national (CDN) depuis 2015 afin de contribuer à l'effort international de réduction des gaz à effet de serre, tout en respectant ces engagements vis-à-vis de l'accord de Paris. Cet accord, met en exergue dans l'article 13 la nécessité pour les pays de renforcer la confiance grâce à la mise en place d'un « cadre de transparence renforcé » par un système de mesurage, de rapportage et de vérification (MRV) des émissions et des absorptions. Ce cadre a pour objectif de faciliter la réalisation des inventaires nationaux des Gaz à effet de Serre afin de produire régulièrement les communications nationales

Dans le contexte du Burkina Faso, ce cadre/dispositif national harmonisé officiel et permanent en matière de Mesurage, Rapportage et Vérification (MRV) n'a pas encore été mis sur place. Fort de ce constat, le Gouvernement Suédois a financé un programme de trois ans pour la mise en place d'un tel cadre au niveau national.

Dans cette perspective, une revue de la littérature couplée aux interviews individuelles en utilisant la méthode de la boule de neige a été utilisée et a permis de faire une photographie de la situation actuelle sur :

- L'état des communications nationales et les BURs produits ;
- Les inventaires nationaux des gaz à effet de serre (IGES) ;
- Les secteurs couverts par les IGES ;
- Les méthodes utilisées pour les IGES ;
- Les Initiatives MRV sectorielles existantes ;
- Les types et le nombre des gaz à effet de serre couverts par les IGES.

De 2001 à 2020, trois (3) communications nationales (CN) sur 5, trois (03) inventaires de gaz à effet de

serre (IGES) sur 5 et un rapport biennal de mise à jour (BUR) sur 2 sont produits par le Burkina Faso en 2001, 2008 et 2019 respectivement. Parmi les CNs, celles de 2001 et de 2014 ont été soumises à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) tandis que celle de 2019 est toujours cours de soumission.

Les secteurs couverts par les inventaires de gaz à effet de serre (IGES) sont les suivants : énergie, AFOLU (agriculture, sylviculture et élevage) et déchets en 2001 ; énergie, AFOLU (agriculture, sylviculture, élevage), déchets et industrie pour 2008 et énergie, procédés industriels et utilisation des produits (PIUP), AFOLU (agriculture, sylviculture et autres utilisations des terres) et déchets pour 2019.

La ligne directrice révisée du GIEC de 1996 a été utilisée pour l'IGES de 2001 et 2008 en utilisant la méthode de niveau 1, tandis que la ligne directrice du GIEC de 2006 a été utilisée pour l'IGES de 2019 en combinant la méthode de niveau 1 et de niveau 2 pour certains secteurs où les données étaient disponibles.

Il n'y a pas de système national solide en place pour faciliter l'IGES. En attendant, pour chaque inventaire de gaz à effet de serre, une équipe de coordination et des experts sectoriels sont recrutés et relèvent du Secrétariat Permanent du Conseil National pour le développement durable. Malheureusement, il n'y a pas de système informatique solide en place pour le stockage des données et autres produits, ce qui fait de chaque IGES un éternel recommencement. A nos jours, 9 initiatives de MRV ont été inventoriées à travers le pays. Cependant, l'un des plus grands défis demeure la mise en place d'un système national MRV efficace afin de permettre au Gouvernement du Burkina Faso de respecter ses engagements en termes de soumission des BURs, IGES et CNs à la CCNUCC dans les délais.

1.1

INTRODUCTION

La réduction des gaz à effet de serre pour lutter contre les effets néfastes des changements climatiques figure parmi les principaux défis de développement dans le monde (Neya et al. 2020, Paris 2015 ; IPCC 2007). L'augmentation du dioxyde de carbone atmosphérique (CO₂) est citée comme le principal facteur et la principale cause du réchauffement de la planète et est attribuée, en grande partie, aux activités humaines (Lindzen, 2009). Pour faire face à ces défis mondiaux, l'ensemble des 195 Etats membre de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changements Climatique se sont engagés à réduire leurs émissions des gaz à effet de serre afin de stabiliser l'augmentation de la température terrestre mondiale à 2°C à travers leur engagement matérialisé en Contribution Déterminée au niveau Nation (CDN) à Paris en 2015. Le Burkina Faso, en tant que pays membre, a soumis sa contribution déterminée au niveau national (CDN) depuis 2015 afin de contribuer à l'effort international de réduction des gaz à effet de serre.

Toutefois, afin d'assurer la transparence, la cohérence ainsi que l'uniformisation des informations dans les différents systèmes et de mieux capitaliser les performances des CDN, un outil de suivi, de Notification et de Vérification (MRV en anglais) a été

initié. Cependant, il n'existe toujours pas un cadre/ dispositif national harmonisé officiel et permanent en matière de MRV pour faciliter la réalisation des inventaires nationaux des Gaz à effet de Serre. Aussi, l'absence d'un tel dispositif constituerait un obstacle majeur au Burkina Faso d'honorer ses engagements en matière de production de ses Rapport Biennaux Actualisés (RBAs) et de ses Communications Nationales (CNs) tous les deux ans et quatre ans respectivement. C'est dans ce contexte de renforcement des capacités en matière de MRV que le GGGI a initié le projet « Development of the Monitoring, Reporting, and Verification (MRV) System » en collaboration avec l'Etat Burkinabé et sous le financement de l'Ambassade de la Suède. Cet appui permettra la mise en place d'un système MRV national qui fédère l'ensemble des parties prenantes.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet, il était nécessaire de passer en revue les initiatives en matière d'inventaires nationaux des gaz à effet de serre réalisées, les initiatives MRV en cours ou en vue afin d'identifier les forces et les faiblesses et d'en proposer des recommandations pour parvenir à asseoir un système MRV National efficace. C'est dans ce cadre, que cette étude sur l'état des lieux des MRV au Burkina Faso a été initiée.

1.2

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie a été bâtie sur une approche participative et inclusive pour une prise en compte des préoccupations et des contributions de l'ensemble des acteurs intervenant dans les inventaires des Gaz à effet de serre et les initiatives MRV. Elle a été ponctuée par : une rencontre de cadrage, de recherche documentaire et les entretiens avec les partenaires. En effet une rencontre de cadrage élargie avec l'équipe de

coordination du projet de GGGI Burkina Faso ainsi qu'avec les experts GGGI du siège a été organisée le vendredi 03 avril 2020. Cette rencontre a permis de comprendre d'avantage les différentes tâches définies dans les TdRs, et d'adopter un calendrier de travail adapté. Elle a permis également de faire le point sur toutes les informations dont le l'équipe du projet disposait pour faciliter la conduite de la mission.

À la suite de cette rencontre de cadrage, une revue documentaire a été faite afin d'identifier et de répertorier le nombre de IGES réalisés les initiatives MRV sectorielles en cours. C'est sur cette base que des entretiens avec des responsables des structures ont été conduits. La Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique, en tant que structure d'ancrage institutionnel du projet, le SP/CNDD comme la structure officielle de coordination de la mise en œuvre de la CCNUCC et GGGI commanditaire de l'étude ont été utilisés comme point d'entrée/départ pour se faire une idée générale des inventaires des

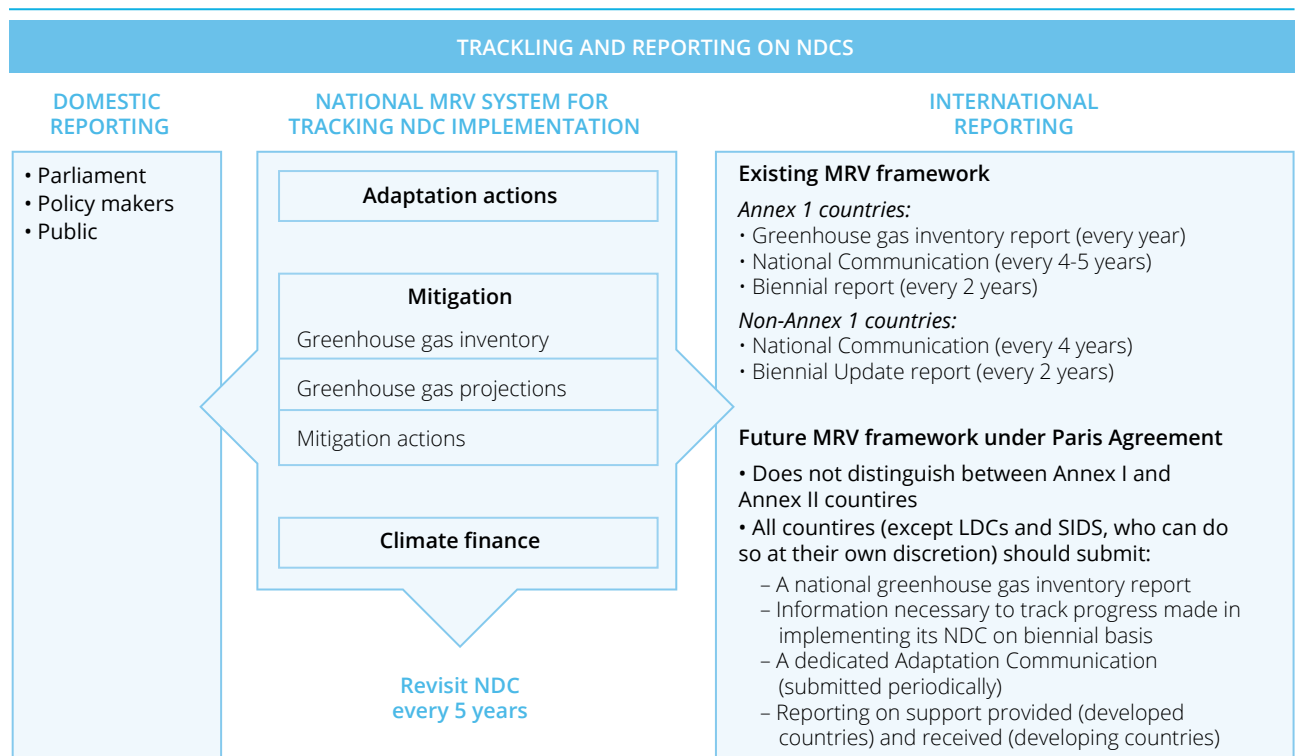
Gaz à effet de serre (IGES) réalisés et des systèmes et/ou initiatives MRV existantes dans le pays. Ensuite des outils de collecte de donnée ont été développés à cet effet. La méthode de la boule de neige qui consiste à demander à l'interviewer s'il n'a pas connaissance de l'existence d'une /un autre système ou Initiative MRV a été utilisée pour identifier la majorité des initiatives MRV sectorielles au Burkina Faso. Enfin les données collectées ont été traitées et analysées en faisant ressortir les informations clés par types d'IGES, MRV ou d'initiatives MRV. Ce qui a permis d'aboutir aux résultats présentés dans ce rapport.

1.3 RAPPEL DU SYSTÈME MRV DEFINI PAR LA CCNUCC

Dans le cadre de la mise en œuvre de la CCNUCC, des dispositifs de suivi et de capitalisation des actions d'adaptations et d'atténuation (mitigation en anglais) ont été initiées pour apprécier les efforts de chaque

pays en matière d'émission et de réductions des émissions des gaz à effet de serre. Ce dispositif de suivi et d'évaluation avant et après l'accord de Paris est résumé dans la Figure 1

FIGURE 1
Systèmes MRV prévu par la CCNUCC



Ce dispositif communément appelé Mesure, Déclaration/Notification et Vérification (MRV) a été conçu et constitue un élément clés pour la CCNUCC pour :

- i. Assurer une plus grande transparence, exactitude et comparabilité des informations relatives au changement climatique afin d'identifier les bonnes pratiques, de favoriser un processus d'apprentissage et de permettre une évaluation comparative internationale ;
- ii. Reconnaître et assurer la visibilité des réalisations en matière d'atténuation afin d'accroître les ambitions des autres pays ;
- iii. Attribuer les impacts quantifiés aux politiques,
- iv. comptabiliser les progrès nationaux et internationaux ;
- v. Identifier les lacunes et les besoins en matière de soutien international ;

- vi. Créer et favoriser un accès aux financements publics et privés internationaux, car un MRV robuste peut attirer aussi des financements supplémentaires.

Pour atteindre les résultats escomptés définis par la CCNUCC et garantir une transparence vertueuse, chaque système MRV national doit être décliné en:

- i. MRV émissions regroupant les émissions des gaz à effet de serre par le pays ;
- ii. MRV atténuation ou National Appropriate Mitigation Actions (NAMAs) en anglais regroupant les efforts quantifiés en matière de réductions des émissions et d'absorption des gaz à effet de serre par le pays et ;
- iii. MRV soutiens reçus regroupant tous les soutiens d'ordre financiers en espèces ou en natures dans le cadre de la mise en œuvre des actions d'atténuations/ mitigations.

1.4

PROJETS EN RELATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LES PRINCIPAUX SECTEURS D'EMISION

Les principaux projets en cours d'exécutions prenant en comptes les changements climatiques dans les principaux secteurs (énergie, AFOLU, Industrie et transport) d'émission des gaz à effet de serre sont listés dans le Tableau 1 ci-dessous. En effet, la mise en œuvre de ces projets devrait concourir aussi à l'atteinte des objectifs de la CDN qui est de réduire les émissions des gaz à effet de serre de l'ordre de 6.66%. Cependant, l'absence de dispositif de suivi et de collecte

d'information commun harmonisé, ne permet pas une meilleure capitalisation plus ou moins exhaustive de l'ensemble des acquis de ces projets. D'où la nécessité de la mise en place d'un système MRV national efficace.

Le répertoire desdits projets donne une vue d'ensemble d'ors et déjà de l'ensemble des parties prenantes actuellement actives dans le domaine du changement climatiques au Burkina Faso.

TABLEAU 1

Liste des projets non exhaustifs déjà en cours d'exécution et concourant directement ou indirectement à la mise en œuvre de la CDN au Burkina Faso

Intitulé du projet	Objectifs	Responsable de mise en œuvre	Période de mise en œuvre	PTF de mise en œuvre	Cout (CFA)
Ministère de l'environnement, économie verte et changements climatiques					
1. Programme de Renforcement des Capacités pour l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel Phase II (PRC2- IGMVSS)	Améliorer La mise en œuvre du SPA/IGMVSS au BF par le renforcement des capacités organisationnelles et techniques du MEEVCC et par une expérimentation du processus de mise en œuvre du SPA/IGMVSS au niveau d'une commune pilote pour mettre à l'échelle la GDT et en prenant en compte le genre	Programme 086 : Gestion durable des ressources forestières et fauniques	2017-2021	APEFE : 1 597 790 000 WBI : 371 859 000 Etat : 181 550 000	2 151 199 000
2. Réduction de la vulnérabilité des moyens d'existence Dépendant des ressources naturelles dans deux paysages menacés par les effets des changements climatiques au Burkina Faso : le corridor forestier de la Boucle du Mouhoun (BdM) et des zones humides du bassin de la Mare d'Oursi ((Mdo) » (EBAFEM)	Réduire la vulnérabilité des communautés locales aux Risques additionnels posés par les changements climatiques et renforcer leur résilience en mettant l'accent sur les secteurs de la gestion des ressources naturelles dans le corridor forestier de la Boucle du Mouhoun et les zones humides du bassin de la Mare d'Oursi	Programme 088 : Gouvernance Environnementale et développement durable/SP/CNDD	2015-2021	PNUD : 77 500 000 FEM : 3 500 000 000 Etat : 385 000 000	3 962 500 000
3. Programme d'Appui à la Valorisation des Produits Forestiers non Ligneux Phase 2 (PFNL2)	Renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et améliorer durablement les revenus par la gestion durable et la valorisation des produits forestiers non ligneux.	Programme 089 : Economie verte et changement climatique/DGEVCC	2017-2020	Coopération Suisse : 2 591 180 000 Etat : 259 118 000	2 850 298 000
4. Projet d'Appui au Développement de l'Anacarde dans le Bassin de la Comoé pour la Réduction des Emissions Dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (PADA/REDD+)	Contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural et à l'augmentation de la capacité de séquestration de carbone	Programme 089 : Economie verte et changement climatique/DGEVCC	2017-2022	Prêt FIP : 2 350 901 480 FAD : 820 352 940 Etat : 316 740 000	3 487 994 420
5. Projet Centre Régional de Formation Barefoot Collège au Burkina Faso (PCRFBB)	Contribuer à réduire les conséquences environnementales de l'utilisation des énergies fossiles au Burkina Faso et dans la sous-région Ouest africaine, à travers la vulgarisation des énergies renouvelables, notamment le solaire	Programme 089 : Economie verte et changement climatique/DGEVCC	2015-2020	Gouvernement indien : 3 471 100 000 Etat : 2 843 120 000	6 314 220 000

TABLEAU 1

Liste des projets non exhaustifs déjà en cours d'exécution et concourant directement ou indirectement à la mise en œuvre de la CDN au Burkina Faso (cont.)

Intitulé du projet	Objectifs	Responsable de mise en œuvre	Période de mise en œuvre	PTF de mise en œuvre	Cout (CFA)
6. Projet d'Appui à la gestion Durable des Ressources Forestières (AGREF)	Contribuer à la protection et à la valorisation durable des ressources forestières et fauniques en assurant un environnement sain aux populations dans une dynamique de gouvernance environnementale et de développement durable	Programme 090 : Pilotage et soutien	2018-2021	Contribution, Luxembourggeoise : 11 151 269 000	11 151 269 000
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation					
7. Valorisation des produits locaux	Promouvoir l'utilisation intensive des technologies des inventions et des innovations pour contribuer	ANVAR	2018 -2023		2 000 000 USD
8. Amélioration de la Productivité agricole des petits exploitants pour l'Afrique subsaharienne	Contribuer de façon significative à l'augmentation de la productivité des systèmes de production des petits exploitants en régime pluvial et irrigué	INERA	2014 -2021		7 670 000 USD
9. Mise en place d'un modèle de promotion des cultures par l'utilisation du phosphate naturelle au BF	Elaborer un modèle de promotion de culture à travers l'utilisation d'engrais à base des phosphates naturels du Burkina Faso en partenariat avec le MAAH et avec les parties prenantes	INERA	2017 -2022		1 956 570 USD
Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles / Ministère de l'Eau et de l'Assainissement					
10. Projet de renforcement de la résilience des populations rurales aux effets des changements climatiques par l'amélioration de la productivité agricole (PRAPA)	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître les superficies des terres agricoles aménagées par l'appui à la réalisation d'ouvrages mécaniques et biologiques de conservation des eaux et des sols ; • Accroître les superficies des terres exploitables par l'appui à la récupération des terres dégradées ; • Aménager les bas-fonds pour accroître les superficies agricoles et sécuriser la production agricole ; • Acquérir des équipements de restauration et de récupération des terres dégradées ; • Sécuriser et accroître la production agricole par la mobilisation des eaux de ruissellement à petite échelle. 	DGAHDI	2017-2020	ETAT : 19758,130	19758,130

TABLEAU 1

Liste des projets non exhaustifs déjà en cours d'exécution et concourant directement ou indirectement à la mise en œuvre de la CDN au Burkina Faso (cont.)

Intitulé du projet	Objectifs	Responsable de mise en œuvre	Période de mise en œuvre	PTF de mise en œuvre	Cout (CFA)
1.1. Programme National d'aménagements hydrauliques, phase II (PNAH-II)	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la fertilité des sols par le suivi et la mise en œuvre des techniques de gestion intégrée de la fertilité des sols ; • Renforcer les capacités des acteurs par la formation, l'équipement en petits matériels de CES/DRS ; • Réaliser 10 000 ha d'aménagements hydrauliques autour de plans d'eau ; • Réhabiliter environ 1 400 ha d'aménagements hydro-agricoles ; • Promouvoir l'irrigation d'appoint sur environ 2 100 ha et sur les 10 000 ha aménagés ; • Intensifier la production agricole irriguée ; • Renforcer les capacités techniques • et organisationnelles des acteurs. 	DGAHDI	2014-2022	Etat 14828,000	14828,000
1.2. Programme d'intensification de la production agricole (PIPA)	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir annuellement aux exploitations agricoles des semences améliorées, des engrais, du phosphate et des pesticides ; • Renforcer les capacités techniques des acteurs (agents, producteurs semenciers et agriculteurs) ; • Vulgariser et mettre en œuvre la réglementation sur les intrants (semences et engrais) 	DGPV	2016-2020	Etat 139992,250	139992,250
1.3. Programme de Développement de la petite irrigation villageoise (PPIV)	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la mobilisation et l'utilisation efficiente des ressources en eau ; • Accroître les superficies agricoles et hydro agricoles aménagées ; • Promouvoir la gestion durable des terres agricoles ; • Renforcer les capacités des producteurs et de leurs organisations. 	DGAHDI	2015-2020	Etat 62597,240	62597,240

TABLEAU 1

Liste des projets non exhaustifs déjà en cours d'exécution et concourant directement ou indirectement à la mise en œuvre de la CDN au Burkina Faso (cont.)

Intitulé du projet	Objectifs	Responsable de mise en œuvre	Période de mise en œuvre	PTF de mise en œuvre	Coût (CFA)
14. Projet de développement agricole dans la zone de SOUM (PDA-SOUM)	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la production pastorale, halieutique et agricole notamment celle du riz, du maïs et les produits maraichers ; • Contribuer à la création de richesses dans la zone d'intervention par l'augmentation des revenus des agriculteurs, la création de nouveaux emplois et l'amélioration de l'environnement socio-économique général ; • Assurer la pérennité des aménagements et la valorisation de la production à travers le renforcement des capacités et l'organisation des producteurs. 	DGHADI	2017-2021	Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), Banque Islamique de Développement (BID)	3 105 9,654
15. Programme de Gestion participative des ressources naturelles de développement rural du NORD, DU CENTRE NORD ET DE L'EST « (PROJET NEER-TAMBA	<ul style="list-style-type: none"> • 6 000 ha de bas-fonds sont mis en culture, 600 ha de terres sont cultivés en maraîchage, 15 000 ha de terres (superficies additionnelles) sont récupérés et les femmes et les jeunes ont un accès à la terre plus durable ; • 40 000 ménages de 200 villages accèdent à l'appui-conseil, le fonds d'appui contribue à 2 000 microprojets, la production additionnelle annuelle est de 8.000 tonnes de céréales sèches, 25.000 tonnes de riz, 9.000 tonnes de tubercules et 16.000 tonnes de produits maraichers. 	DGAHDI	2013-2022	Fonds International pour le Développement de l'Agriculture (FIDA) et Fonds pour l'Environnement Mondiale (FEM)	6 141 4,774
16. Programme d'irrigation dans le grand Ouest (PIGO)	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager 1000 ha de bas-fonds à vocation rizicole ; • Aménager 20 ha de périmètres maraichers ; • Construire et équiper 40 magasins de stockage et de conservation de produits agricoles ; • Aménager 1000 ha de bas-fonds à vocation rizicole sont aménagés et valorisés ; • Aménager 10 ha de périmètres maraichers sont aménagés et valorisés. 	DGAHDI	2016-2020	KfW 15943,690	1 594 3,690
17. Projet d'extension des Travaux d'assainissement collectif phase III	Améliorer l'accès au réseau d'assainissement des populations/ récupération du biogaz pour les bassins anaérobiques de la STEP de Kossodo pour la production d'électricité	ONEA	2017-2020	AFD 3952,29439	3952,29439

TABLEAU 1

Liste des projets non exhaustifs déjà en cours d'exécution et concourant directement ou indirectement à la mise en œuvre de la CDN au Burkina Faso (cont.)

Intitulé du projet	Objectifs	Responsable de mise en œuvre	Période de mise en œuvre	PTF de mise en œuvre	Cout (CFA)
18. Projet de restauration, de protection et de valorisation du lac Bam	Répondre aux besoins des populations de la zone du Centre nord en infrastructures hydrauliques à même de contribuer à une croissance soutenue du secteur rural, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire.	MEA	2017- 2022		1 2000 000
Ministère de l'Energie					
19. Programme d'installations solaires sur les bâtiments publics	Installer des Panneaux solaires sur les bâtiments publics	DGER	2017 -2020	Etat 60 500 000 000	60 500 000 000
20. Construction et Installation de foyers à gaz de grande dimension pour la préparation de la bière traditionnelle	Construire et Installer des foyers à gaz de grande dimension pour la préparation de la bière traditionnelle	DGER	2018- 2020	Etat 1 500 000 000	1 500 000 000
21. Electrification des infrastructures scolaires et sanitaires dans 300 localités rurales	Electrifier des infrastructures scolaires et sanitaires dans 300 localités rurales	DGER	2017- 2020	Etat 14 328 940 000	14 328 940 000
22. Installation de kits solaires chez des particuliers hors réseau SONABEL	Installer de kits solaires chez des particuliers hors réseau SONABEL	DGER	2017-2020	Etat 6 600 000 000	6 600 000 000
23. Electrification de 100 villages par des mini-centrales solaires hybrides	Réaliser l'Electrification de 100 villages par des mini-centrales solaires hybrides	DGER	2017 -2020	Etat 10 900 000 000	10 900 000 000
24. Projet de renforcement et d'extension des réseaux électriques	Réaliser le renforcement et l'extension des réseaux électriques	ABER	2014 - 2020	Etat 500 000 000	500 000 000

TABLEAU 1

Liste des projets non exhaustifs déjà en cours d'exécution et concourant directement ou indirectement à la mise en œuvre de la CDN au Burkina Faso (cont.)

Intitulé du projet	Objectifs	Responsable de mise en œuvre	Période de mise en œuvre	PTF de mise en œuvre	Cout (CFA)
Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat					
25. Projet d'appui à la création et au développement des petites et moyennes entreprises/ petites et moyennes industries (PACD-PME/PMI)	Contribuer à l'amélioration de la performance, de la compétitivité et de la promotion des PME/PMI en vue d'une croissance économique soutenue	MICA	2017-2021	Etat-PTF	19 684 500 000
Secteur des infrastructures et des transports					
26. Projet de transport et de Développement des infrastructures urbaines (PTDIU)	Contribuer à lever les contraintes de développement des infrastructures, de connectivité, et de mobilité des centres urbains et ruraux, et d'aider les capitales régionales et leurs hinterlands ruraux à mieux valoriser leur fonction économique selon leur potentialité	MUH, MI, MTMUSR	2017-2022	BM, Coopération Suisse	
27. Hydromet	Améliorations des services hydro-météorologiques, climatiques alerte précoce du pays et de les rendre plus accueillie aux secteurs et aux communautés visées	MTMUSR MEA, MFSNAH	2019-2023	BM : 17 000 000 000	17 000 000 000
28. Projet d'appui à la modernisation du secteur des transports (PAMOSET-FC) (composante mise en place d'un système le renouvellement du parc)	Améliorer l'efficience et la sécurité des services de transports sur la section burkinabè du corridor de transport routier Abidjan (Côte d'Ivoire)	MTMUSR	2017-2021	BM 13 750 000 000	13 750 000 000
29. Renforcer le parc de bus	Renouveler le parc automobile et réduire les pollutions.	MTMUSR	2018-2020		46 437 885 454
Ministère en charge de l'élevage					
30. Programme Nationale de Bio digesteurs du Burkina Faso (PNBBF)	Contribuer à la création d'un secteur permanent (viable et orienté vers le marché) multi-acteurs de construction et d'exploitation des bio digesteurs afin d'améliorer les conditions de vie, d'accroître de manière durable les productions agropastorales et de lutter contre la pauvreté des ménages ruraux et périurbains	PNB-BF/MRAH	Jusqu'en 2030	SNV, HIVOS, ABPP, ECB, les Ménages	

TABLEAU 1

Liste des projets non exhaustifs déjà en cours d'exécution et concourant directement ou indirectement à la mise en œuvre de la CDN au Burkina Faso (cont.)

Intitulé du projet	Objectifs	Responsable de mise en œuvre	Période de mise en œuvre	PTF de mise en œuvre	Cout (CFA)
31. Programme de développement du pastoralisme durable du sahel (PDPDS)	Contribuer à l'amélioration de la production animale pour accroître les revenus et réduire l'insécurité alimentaire dans la région du Sahel	PDPDS/MRAH		BM, Bénéficiaires ; Structures d'exécution, MOD	US\$105.16 Million
32. Projet de récupération et de Valorisation des espaces pastoraux	Renforcer la contribution de l'élevage à la croissance de l'économie nationale et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et à l'amélioration des conditions de vie des populations	ReVaP/MRAH		LUX DEV ; Etat du Burkina Faso	5 497 463 EUR
ONG et Associations					
33. Diffusion d'un modèle villageois d'agriculture durable dans la province du Bam au Burkina Faso	Promouvoir des techniques de récupération, de gestion et d'exploitation durables des ressources naturelles	Association Tiipaalga	2016- 2021	Agence Française de Développement (AFD)	
34. Projet de la récupération des terres dégradées	Promouvoir la récupération des terres dégradées grâce à la charrue Delphino et aux techniques manuelles	Association Tiipaalga	2019- 2021	Initiative de la Grande Muraille Verte et l'Action Contre la Désertification	18 000 000
35. Projet d'appui aux populations locales dépendantes de la forêt (PAPF)	Développer les capacités et d'appuyer les initiatives spécifiques des communautés locales ciblées vivant dans et autour des forêts au Burkina Faso et à renforcer leur participation au programme d'investissement forestier et d'autres processus RED+ au niveau local	UICN	2016-2020	Banque Mondiale : 4,5 millions US	4,5 millions US

1.5

LES INVENTAIRES DES GAZ À EFFET DE SERRE ET LES INITIATIVES SECTORIELLES MRV AU BURKINA FASO

1.5.1 Inventaires nationaux des gaz à effet de serre et les rapportages

1.5.1.1 Inventaires nationaux des gaz à effet de serre

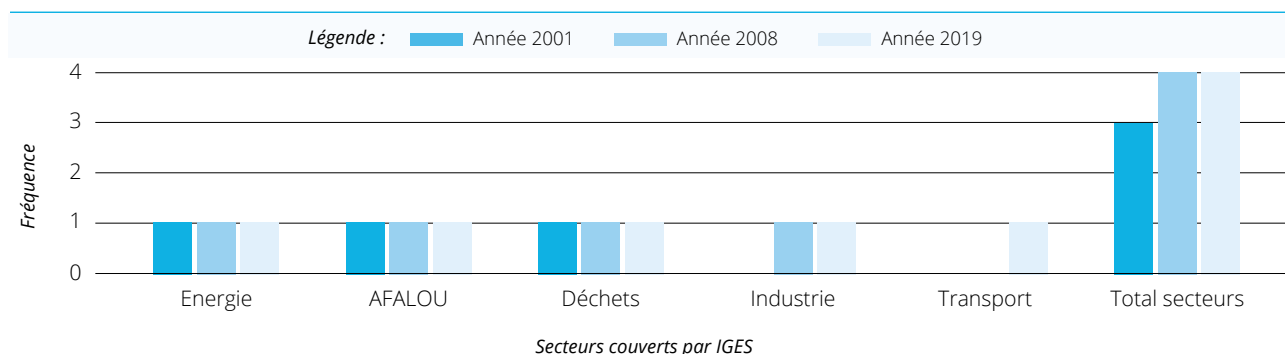
Depuis la ratification de la CCNUCC en 1993 trois inventaires nationaux des GES sur cinq (05) ont été réalisés en 2001 à 2008 et 2019 dont le nombre de secteurs couverts a évolué d'un inventaire à un autre.

1.5.1.1.1 Secteurs couverts par les IGES

Parmi les 5 principaux secteurs d'émission que sont l'énergie, les déchets, le transport, les procédés industriels et AFAT/AFOLU à couvrir dans le cadre

de la CCNUCC, le Burkina Faso a couvert trois secteurs en 2001 que sont l'Énergie, AFAT/AFOLU (Agriculture Foresteries) et Déchet, quatre secteur en 2008 en l'occurrence l'énergie, AFOLU (Agriculture Foresteries, élevage), le secteur des Déchets et l'industrie et aussi quatre secteurs en 2019 à savoir l'Énergie, les Procédés industriels et Utilisation des Produits (PIUP), Agriculture, Foresterie et Autres utilisations des Terres (AFAT /AFOLU) et les Déchets. De ces rapports d'inventaires des GES, il est noté que le secteur du transport n'a pas été suffisamment pris en compte par tous les inventaires constituant une des faiblesses que le pays devrait travailler à relever (Figure 2). La variation du nombre de secteur couvert par chaque IGES pourrait s'expliquer par l'absence de système d'archivage des données d'une part et l'irrégularité des IGES et l'absence d'un cadre permanent des IGES d'autre part.

FIGURE 2
Evolution des secteurs couverts par année d'IGES

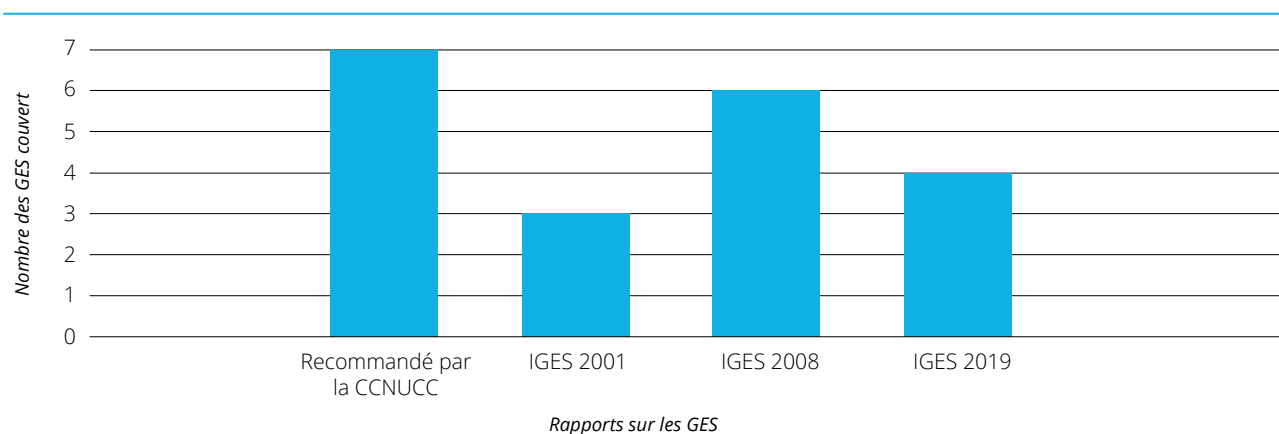


1.5.1.1.2 Type et nombre de gaz couverts par inventaires des gaz à effet de serre (IGES) au Burkina Faso

Parmi les principaux types de gaz à effet de serre (GES) à prendre en compte dans les inventaires à gaz à effet de serre (IGES) que sont CO₂, CH₄, N₂O, SF₆, PFC, HFC, NF₃ le pays a pu prendre en compte trois (03) (CO₂, N₂O, CH₄) pour son inventaires des GES en 2001, six (CH₄, CO₂, HFC, SF₆, PFC, N₂O) pour l'inventaire

des GES en 2008 et quatre (HFCs, CO₂, CH₄, N₂O) pour l'inventaires des GES de 2019 (Figure 3). Aussi, la variation du nombre et du type de gaz couvert par chaque IGES pourrait s'expliquer par l'absence de système d'archivage des données c'est-à-dire une mémoire des IGES d'une part et l'irrégularité des IGES et l'absence d'un cadre permanent des IGES regroupant l'ensemble des parties d'autre part.

FIGURE 3
Evolution des gaz à effet de serre couverts par les IGES comparés aux recommandations de la CCNUCC



1.5.1.1.3 Méthodes utilisées pour les IGES

Collecte des données

Pour l'ensemble des IGES réalisés des consultants individuels ont été recrutés pour la collecte des

données à travers la revue documentaire, les entretiens avec les structures et des enquêtes spécifiques dont la nature des principales données collectées sont résumées dans le Tableau (2).

TABLEAU 2
Type des données utilisées/collectées lors des inventaires des gaz à effet de serre de 2019 au Burkina Faso

Secteurs d'émulsion IGES 2019	Données utilisées/Collectée
AFOLU	<p>Nombre des animaux (bovins, ovins, caprins, porcins, équins, chameaux, ânes et volaille) pour la fermentation entérique des animaux, les quantités de gestion du fumier, les superficies agricoles et culture du riz irrigue ; les quantité d'engrais utilisées, les superficies des brûlages dirigé des savanes, les quantités des résidus agricoles brûlés aux champs, les superficies de conversion des forêts de prairies, terres boisées et Plantations forestières. Application de l'urée, Brûlage de la biomasse, Emission direct de N₂O des sols gérés, Emission indirect de N₂O des sols gérés.</p> <p>Bases de Données d'Occupation des Terres (BDOT) 1992, 2002 et 2012. La base de données de la FAO à savoir FAOSTAT pour le complément des données sur l'agriculture.</p>
Déchet	<p>Quantité des déchets liquides non traité</p> <p>Quantité des déchets solides non traité</p> <p>Quantité des déchets incinérée et brûlée</p> <p>Quantité des déchets solides biologiquement traitée</p> <p>Quantité des eaux usées traitées</p>
PIUP/industrie	<p>Industrie du minéral</p> <p>Industrie du métal</p> <p>Substituants aux substances appauvrissant la couche d'ozone</p>
Energie	<p>Quantité carburant utilisée par le Transport terrestre</p> <p>Quantité carburant utilisée le Transport ferroviaire</p> <p>Quantité carburant utilisée par l'Aviation domestique</p> <p>Quantité combustible utilisée pour la Production d'électricité</p> <p>Quantité carburant utilisée dans les Résidences</p> <p>Quantité carburant utilisée par le Commerces et institutionnel</p>

Calcul ou estimation des GES

La ligne directrice IPCC/GIEC 1996 a été utilisée pour les IGES de 2001 et 2008 tandis que la ligne directrice d'IPCC 2006 a été utilisée pour les IGES de 2019 traduisant des efforts considérables déployés par le pays pour améliorer sa transparence en matière des IGES. Malgré les efforts fournis en matière d'amélioration de la méthodologie en matière d'inventaires des GES, le Burkina Faso utilise toujours la méthode simplifiée d'IPCC 2006 et n'est toujours pas parvenu à développer ses propres facteurs d'émission, et à mettre en place un dispositif efficace et performant pour la collecte et le stockage des données d'activités.

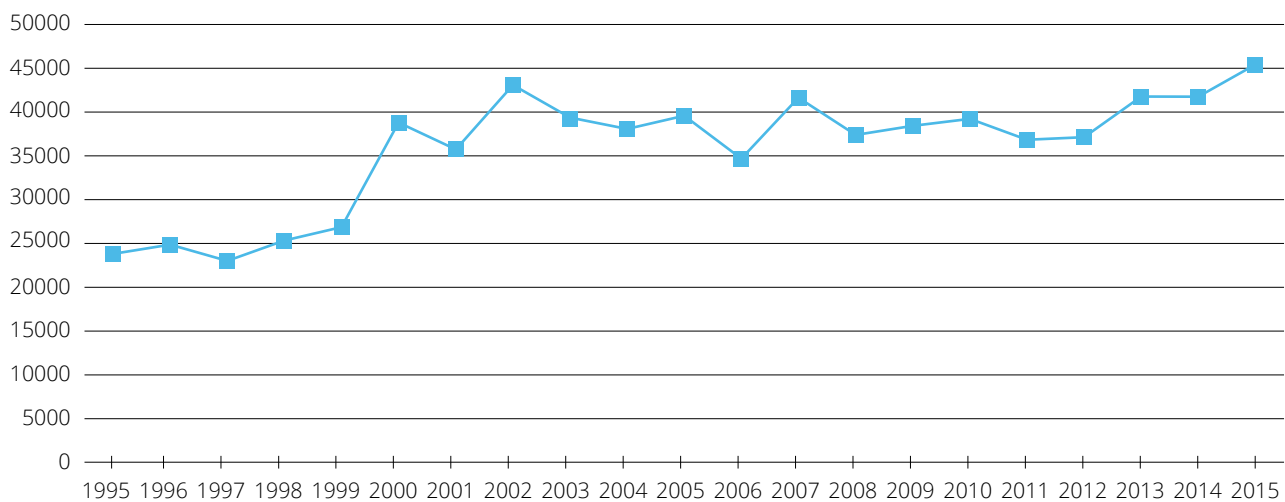
Pourtant la transparence réside principalement sur la qualité des données des facteurs d'émissions (FE) et la fiabilité des données d'activités (DA).

1.5.1.1.4 Tendances des émissions au niveau national de 1995 à 2015

La Figure 4 ci-dessous, présente les émissions nationales de GES sur la période 1995 et 2015 avec une tendance globalement à la hausse des émissions de GES au Burkina Faso. En effet, il ressort que les émissions sont passées de 23 812 Gg Eq-CO₂ en 1995 à près de 45 433 Gg Eq-CO₂ en 2015.

FIGURE 4

Evolution des émissions nationales des gaz à effet de serre en équivalent CO₂ de 1995 à 2015 en Gg



Source : SP/CNDD_IGES 2019

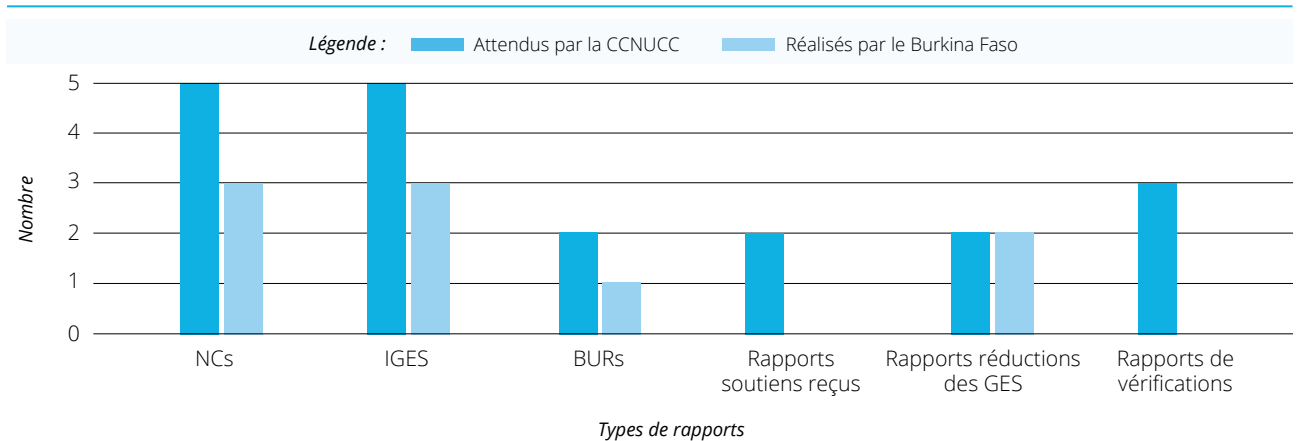
1.5.2 Etats des rapports produits

De 2001 à 2020, 3 Communications Nationales (CNs) sur 5 ; 3 rapports d'inventaires de gaz à effet de serre sur 5 ; et 1 BURs sur 2 ont été produits dont 2 Communications nationales (2001 et 2014) ont été soumises à la CCNUCC au lieu de 5 ; sans aucun rapport de vérification par des tiers personnes afin d'apprécier la qualité et la fiabilité des données sur les gaz à effet de serre contenue dans les rapports. Ce retard dans la production des rapports est dû

au manque de financement par le fait de l'absence de ligne budgétaire au niveau national pour la prise en charge des IGES d'une part et par le retard de mobilisation des ressources financière avec le seul partenaire financier qu'est le Fond Mondial pour l'Environnement d'autre part. Cependant, les aspects sur le soutien n'ont pas encore fait l'objet d'une production quelconque soumis à la validation et à la vérification au niveau national ni à un vérificateur certifié (Figure 5) or les rapports sur les soutiens reçus constituent un des maillons fondamentaux de la transparence dans le cadre de la mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) et à l'accès aux Fonds Verts Climats.

FIGURE 5

Situation en nombre des rapports produits suivant le système MRV de la CCNUCC pour la période de 2001 à 2020 au Burkina Faso



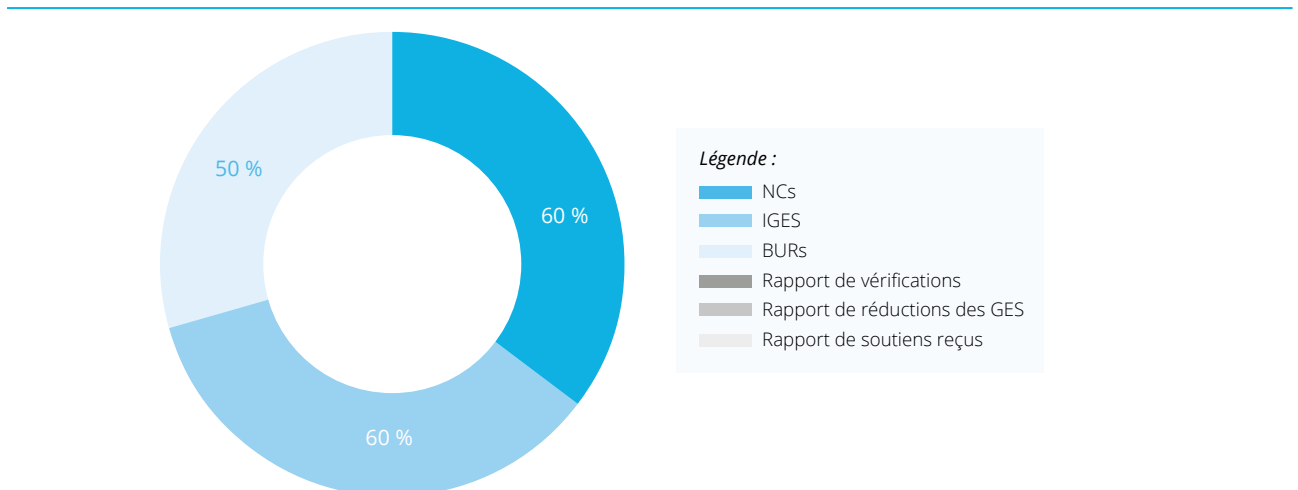
En effet, les rapports (MRV) atténuations permettent de faire ressortir les informations quantitatives des données sur les économies d'émissions et celles qualitatives des données sur les objectifs de durabilité, la couverture, les dispositions institutionnelles et les activités au sein des NAMAs. Ce qui permet d'apprécier, les efforts et l'efficacité des actions d'atténuation en matière de réduction des gaz à effet serre afin d'atteindre l'objectif de l'accord de Paris qui est de stabiliser la hausse de la température terrestre à 2 degrés Celsius. Les rapports sur les (MRV) soutiens reçus, quant à eux permettent de suivre (i) les Flux financiers – de qui à qui, montant, type d'instrument financier, privé / public, nouveau/ supplémentaire. (ii) Type de soutien, financement, transfert / conseil technologique, renforcement des capacités (iii) Activités soutenues, type de NAMAs,

niveau d'impact (sectoriel, régional, etc.) et (iv) impact des actions soutenues, indicateurs métriques / non métriques, indicateurs soutiens fournis / soutien reçus (y compris le transfert de technologie et le renforcement des capacités).

La mise en place ou la production des rapports (MRV) atténuations et soutiens permettent d'apprécier l'efficacité et l'efficacité des actions atténuations à travers le calcul du rapport coût et économie de réduction des GES afin de faciliter le choix des meilleures actions d'atténuations à promouvoir et à poursuivre. Néanmoins, ces efforts en matière de production de CNs, IGES et BURs représentent respectivement 60%, 60% et 50% des attentes de la CCNUCC (Figure 6).

FIGURE 6

Performance en matière de production des CNs IGES et BURs au Burkina Faso de 2001 à 2020 dans le cadre de la mise en œuvre de la CCNUCC



1.5.3 MRV sectoriels

Au total neuf (9) initiatives (MRV) sectorielles ont été inventoriées au cours de cette étude (Tableau 3).

TABLEAU 3

Liste des initiatives MRV sectorielles en cours au Burkina Faso

Systèmes MRV	Zone d'intervention ou couverture géographique	Domaine d'intervention	Etat de l'initiative MRV	Partenaires Techniques et financiers	Cout en US\$
1. MRV GGGI Burkina Faso	National	Transport Energie et Procédé Industriel et Utilisation des Produits (PIUP)	les études sur les états de lieux du système MRV ont été lancées et son en cours	Ambassade de la SUEDE, GGGI, Etat burkinabè Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique	1700000
Contacts : DGEVCC Dr. Galine Yanon : galine.yanon@GGGI.org					
2. MRV domestique / CBIT Burkina Faso	National	AFOLU et Déchet	En cours de démarrage	Royaume de la Belgique, PNUE, FEM, Etat burkinabè, SP/CNDD	1180000
Contacts : SP/CNDD TRAORE Etienne : doetiennetraore@yahoo.fr					
3. MRV-REDD +	National	AFOLU	Phase d'élaboration du niveau de référence NRF : Etablissement de certains facteurs d'émission (carbone aérien, carbone racinaire, carbone organique du sol) et de données d'activités (base de données d'occupation des terres 1992-2002-2014). Méthodologie utilisée est couteuse et une réadaptation/ révision est en cours	BAD ; PIF, Banque Mondiale ; IGB ; EASA ; Fond de partenariat pour le carbone forestier Fond d'investissement climatique, Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique	
Contacts : DGEVCC BATINE Mamadou Point focal REDD+ : batiemadou5@yahoo.fr					
4. MRV Bio digesteur	National	Energie renouvelable : biogaz	Partiellement Fonctionnelle car les estimations des GES sont régulièrement faite avec la production des rapports avec la vérification des structures internationales. Seul le MRV soutien reste à mettre en place	SNV, PNB-BF, Etat burkinabè	
Contacts : PNB-BF Mr. DA T. Lin : cp@pnb-bf.org ; ccpm@pnb-bf.org ; suivi.eval@pnb-bf.org					

TABLEAU 3

Liste des initiatives MRV sectorielles en cours au Burkina Faso (cont.)

Systèmes MRV	Zone d'intervention ou couverture géographique	Domaine d'intervention	Etat de l'initiative MRV	Partenaires Techniques et financiers	Cout en US\$
5. MRV NEER Tamba	National régions : Centre Nord, Nord Est)	AFOLU : récupération des terres dégradées, RNA et CES/DRS ; Protection des berges ; Aménagement des baffons avec les systèmes agro forestiers	Partiellement Fonctionnelle ; Dispositif de collecte des données d'activités est bâti sur les rapports du projet ; Méthode simplifiée utilisant les FE par défaut ; Elaboration du premier rapport d'atténuation ; Absence de rapport de vérification et du MRV soutien	Projet NEER Tamba, FEM, Ministère de l'Agriculture, SP/CNDD/ ONDD	
Contacts : Projet NEER Tamba KABORE Simon : sidbewindinsimonkabore@gmail.com					
6. MRV Foyers Améliorés	National	Energies : réduction de la consommation du bois de chauffe à travers la promotion des foyers améliorés	Partiellement Fonctionnelle car les estimations des GES sont régulièrement faite avec la production des rapports avec la vérification des structures internationales. MRV soutien qui reste à mettre en place	Association Tiipaalga, GIZ	
Contacts : Association Tiipaalga TRAORE Daouda : 73 11 53 84 ; daouda.traore@yahoo.fr					
7. MRV BOAD	Sous régional	Energie et AFOLU	Juste des initiatives de renforcement des capacités et d'appui budgétaires pour soutenir les pays membre à mettre en place leur système national MRV	BOAD, PNUE / PNUD CCNUCC, FAO, GIZ.	
Contacts : MOUBARAK : 22890722472					
8. Programme de renforcement des capacités en matière de MRV en Afrique de l'Ouest	Sous -régional	Secteurs des IGES	Juste des initiatives de renforcement des capacités et d'appui budgétaires pour soutenir les pays membre à mettre en place leur système national MRV	Etat membre de la CEDEAO, SP/CNDD, Ministère de l'Agriculture Gouvernement Canadien, ClimateCHECK canada	
Contacts : SP/CNDD ILBOUDO Daniel : 70640250 ; ilboudodaniel84@yahoo.fr					
9. MRV_ReVaP	National	Elevage et AFOLU	Encours	LUX DEV, Ministère en charge de l'élevage	
Contacts : Damiba Marius, coordinator : 77291659					

1.5.4 Analyse SWOT des systèmes et initiatives MRV au Burkina Faso

Une analyse des forces et faiblesses / menace set opportunités (communément appelé SWOT) des initiatives MRV au Burkina Faso a également été effectué ; Le tableau 4 ci-dessous en présente les principales observations :

TABLEAU 4
Analyse SWOT des initiatives MRV au Burkina Faso

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
MRV National (IGES 2001 ; 2008 et 2019)			
Existence de SP/CNDD pour assurer la structure de coordination ; Existence d'une équipe pour animer le système en matière de planification, de définitions des indicateurs à suivre pour produire les données d'activité et des facteurs d'émission ; Expérience en matière de réalisation des IGES, de production des BURs et des CNs ; Les IGES couvrent le territoire national et les principaux secteurs d'émission des GES, Volonté des pouvoirs publics à soutenir les initiatives MRV ; Existence des initiatives MRV sectorielles qui pourraient être capitalisées	Insuffisances de compétences techniques pour assurer les aspects techniques du système MRV ; L'absence d'un dispositif efficace de collecte et de stockage des données relatives aux données d'activité et les facteurs d'émission et de capitalisations des MRV sectoriels ; Absence d'expérience en matière des MRV atténuations et MRV soutiens ; L'absence d'une méthodologie nationale harmonisée pour l'ensemble des acteurs œuvrant dans le secteur des MRV ; Manque d'équipement adéquat ; Manque de personnel qualifié ; Méconnaissance des systèmes MRV par les autres départements ministériels	Présence des structures nationales spécialisées dans la collecte des données en l'occurrence INSD ; DGPER, DAF/DGCOOP ; DGEES ; DGEF/ SNSIF ; BUNASOLS ; institut de recherche (CNRST Université) et IGB qui pourraient être mis à contribution ; Un environnement international favorable à soutenir la mise en place des systèmes MRV au niveau national ; Existences des initiatives sectorielles dans le pays dont les acquis peuvent être capitalisés et renforcés le système MRV national	Les initiatives portées par les projets sont habituellement abandonnées à la fin des projets surtout lorsqu'il s'agit de projets qui ne s'intègrent pas dans le dispositif efficace permanent national au cours de la conception. Cela ne permet pas une meilleure capitalisation. Difficulté à mobiliser les financements climatiques au niveau international par exemple le fond vert climat ; La raréfaction des financements extérieurs et intérieurs due aux différentes crises économiques mondiale ; Multitude des initiatives isolées non coordonnées par le MRV national ; Mobilité du personnel
MRV GGGI Burkina Faso			
Engagement de GGGI à mettre en place un système MRV ; Dans les secteurs de l'énergie, le transport et les procédés industriels et l'utilisation des produits	Absence de méthodologie détaillée ; Absence de dispositif de collecte de données ; Manque d'équipement adéquat ; Manque de personnel qualifié au Burkina Faso	Existence de partenaires financiers tels que la coopération suédoise	Si le projet n'intègre pas le système national, à la fin du projet le MRV mis en place pourrait être abandonné ; Mobilité du personnel

TABLEAU 4
Analyse SWOT des initiatives MRV au Burkina Faso (cont.)

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
MRV-REDD +			
<p>Présence d'une équipe dynamique qualifiée, Dispose déjà d'une base de données déjà avancée ; Existence d'une NRF provisoire</p> <p>Existence de certains Facteurs d'émission du secteur AFOLU ; Existence d'une méthodologie même si elle est trop couteuse</p>	<p>Manque de dispositif efficace de collecte et de stockage des données d'activités ; Manque d'équipement adéquat ; Manque de personnel qualifié</p>	<p>Existence d'autres initiatives intervenant dans le secteur AFOLU (CIBT, NEER Tamba) donc un partenariat pour être établi pour renforcer la collaboration pour une meilleure synergie et de partage d'information</p>	<p>Le MRV étant logé dans un programme financé par les PTF, en cas d'absence de financement par ces bailleurs le système pourrait disparaître ; Mobilité du personnel ; La méthodologie actuelle est trop couteuse et pourrait être obstacle pour les inventaires réguliers tous les deux (02) ans</p>
MRV Bio digesteur			
<p>Présence d'une équipe dynamique ; Existence d'une méthodologie même si elle est simplifiée ; d'un dispositif fonctionnel de collecte des données d'activités</p>	<p>Manque d'équipement adéquat ; Manque de personnel qualifié</p>	<p>L'existence du marché carbone Existences des mécanismes de financement des projets verts</p>	<p>La fluctuation du prix du carbone sur le marché carbone ou la baisse du prix du carbone ; Mobilité du personnel</p>
MRV NEER Tamba			
<p>Présence d'une équipe dynamique ; Existence d'une méthodologie même si elle est simplifiée et d'un dispositif fonctionnel de collecte des données d'activités</p>	<p>Manque de dispositif efficace de collecte et de stockage des données d'activités ; Manque d'équipement adéquat et de personnel qualifié</p>	<p>Existence des initiatives intervenant dans le secteur AFOLU (CIBT, REDD+) donc un partenariat pour être établi pour renforcer la collaboration pour une meilleure synergie et de partage d'information</p>	<p>Fonction actuellement sous le financement du projet à la fin du projet l'initiative pourrait être abandonnée ; Mobilité du personnel</p>
MRV Foyers Améliorés			
<p>Présence d'une équipe dynamique ; Existence d'une méthodologie même si elle est simplifiée ; Existence d'un dispositif fonctionnel de collecte des données d'activités</p>	<p>Manque d'équipement adéquat pour la collecte et le stockage des données ; Manque de personnel qualifié</p>	<p>Existence des initiatives intervenant dans le secteur de l'Energie (GGGI) donc un partenariat pour être établi pour renforcer la collaboration pour une meilleure synergie et de partage d'information</p>	<p>La fluctuation du prix du carbone sur le marché carbone ; La baisse du prix du carbone ; Mobilité du personnel</p>

1.6

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'objet de cette étude visait à faire l'état des lieux du système MRV au Burkina Faso en vue d'asseoir un système national performant. Ainsi, il ressort que depuis 2001 à 2020, trois (3) communications nationales (CNs) sur cinq, trois (03) inventaires de gaz à effet de serre (IGES) sur cinq et un rapport biennal de mise à jour (BUR) sur deux ont été produit par le Burkina Faso en 2001, 2008/2014 et 2019 respectivement. Parmi les CNs, celles de 2001 et de 2014 ont été soumises à la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) tandis que celle de 2019 est toujours cours de soumission. Cependant il est ressorti que le système MRV semble être nouveau au Burkina Faso. Il est peu compris par les différents acteurs. Le pays est donc ; confronté à la gestion de la collecte et de l'archivage des données dans le cadre des activités d'inventaire des gaz à effet de serre et après celles-ci. Il n'y a pas aussi d'équipe permanente pour les besoins de l'IGES. Certaines autorités nationales et certains acteurs ne comprennent pas la raison et le pourquoi

de l'IGES, et pensent qu'il s'agit uniquement d'une activité du ministère de l'environnement et la plupart des institutions productrices de données primaires le confond souvent à une inspection environnementale. Aux vues des difficultés rencontrées les recommandations suivantes ont été formulées :

- Renforcement des capacités des institutions national dans les domaines du MRV ;
- Renforcement de la communication et la vulgarisation du MRV ;
- Mise en place d'un cadre national pour les systèmes MRV au Burkina Faso, pour renforcer la coordination ;
- L'inscription d'une ligne budgétaire au niveau de l'Etat chaque année pour la prise en compte des IGES ;
- Encourager la participation de tous les acteurs nationaux et sectoriels, notamment la recherche et le privé.



1.7

BIBLIOGRAPHIE

- BOAD 2018 : The West African South-South Network on MRV and Transparency. 12p
- Burkina Faso 2015 : Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN) du Burkina Faso. 56p
- Burkina Faso 2016 : Plan de Développement Economique et Social. 96p
- Burkina Faso 2013 : Politique nationale de développement durable au Burkina Faso. 88p
- Burkina Faso 2019 : Politique sectorielle < Environnement Eau et Assainissement 2018-2027 >. 76p
- Burkina Faso 2016 : Stratégie nationale de mise en œuvre de la politique nationale du développement durable au Burkina Faso 2016 – 2020. 69p
- Burkina Faso 2015 : Stratégie de développement rural à l'horizon 2016-2025 du Burkina Faso. 54p
- Burkina Faso 1999 : Programme d'action national de lutte contre la désertification du Burkina Faso. 89 p
- Burkina Faso 2013 : Loi n°006-2013/an portant code de l'environnement au Burkina Faso. 31p
- GIZ, République Fédérale d'Allemagne, MEEVCC & Climate Analytic 2019 : Etat des lieux de la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Burkina Faso. 80p
- IPCC (2007) Climate changes: synthesis report. Contribution of working groups I, II and III to the fourth assessment report of the intergovernmental panel on climate change. Intergovernmental Panel on Climate Change, Geneva, p 52.
- LAME 2003 : Etudes de modélisation climatique, d'évaluation des risques et d'analyse de la vulnérabilité aux changements Climatiques. 192p
- Lindzen R (2009) : On the observational determination of climate sensitivity and its implications. <http://online.wsj.com>. Accessed .14 June 2018.
- MEEVCC 2018 : Arrêté portant attribution organisation et fonctionnement de la Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatiques. 11p
- MEEVCC 2018 : Arrêté portant attribution organisation et fonctionnement du Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable. 9p
- MEEVCC 2017 : Décret portant attribution organisation et fonctionnement du Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable. 9p
- MEEVCC /Projet d'Appui Scientifique aux processus de Plans Nationaux d'Adaptation 2019 : Aperçu des connaissances existantes sur l'impact des changements et variabilités climatiques sur l'économie et ses secteurs dans le contexte du Burkina Faso 60p
- MEEVCC 2019 : Rapport sur les Circonstances Nationales dans le cadre de la Convention
- Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. 108p
- MEEVCC 2019 : Etat des lieux de la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Burkina Faso. 80p
- MEEVCC 2018 : Stratégie nationale d'économie verte 2018-2028. 66p
- MEEVCC 2016 : Plan d'actions prioritaires 2016-2018 de la stratégie nationale d'apprentissage sur le changement climatique. 39p
- MEEVCC 2016 : Stratégie nationale d'apprentissage sur le changement climatique (SNACC, 2016-2025). 47p
- Ministère de l'Energie 2019 : Plan d'actions prioritaire 2019-2021 de la stratégie dans le domaine de l'énergie 2019-2023. 25p
- MESD: 2012 : Readiness preparation plan for REDD Burkina Faso. 173p

- MERH. 2015 : Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques. 155p
- MICA 2011 : Politique Sectorielle 2011-2025 de l'Industrie du Commerce et de l'Artisanat.76p
- MUH 2020 : Stratégie Nationale de l'Habitat et du développement Urbain (SNH DU). 126p
- MRSI 2015 : Politique Nationale de la Recherche Scientifique et Technologique(PNRST)b 2013-2025. 34p
- Neya Tiga et al 2020 : Carbon sequestration potential and marketable carbon value of smallholder agroforestry parklands across climatic zones of Burkina Faso: current status and way forward for REDD+ implementation. Environmental management journal/ springer. DOI 10.1007/s00267-019-01248-6
- Paris 2015. Adoption of the Paris Agreement Proposal by the President, 21932, 1–32
- PIF 2019 : Plan d'action pour le développement d'un système MRV, le développement du système MRV détaillé et de l'établissement d'un scénario de référence MRV.70p
- SP/CONAGESE 2001: Première communication nationale du Burkina Faso. 126p
- SP/CONAGESE 2001 : Stratégie nationale d'éducation environnementale. 47 p
- SP/CNDD 2019 : Cartographie des documents de politiques, projets et acteurs de mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Burkina Faso. 65p
- SP/CNDD 2020 : Cadre méthodologique du Plan de Partenariat de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Burkina Faso. 37p
- SP/CNDD 2019 : Rapport d'étude du premier rapport biennal actualise (BUR 1) sur les changements climatiques circonstances nationales.112p
- SP/CNDD 2019 : Rapport d'étude de la troisième communication nationale (TCN) sur les changements climatiques circonstances nationales. 108p.
- SP/CNDD. 2019 : Rapport d'inventaire des gaz à effet de serre dans le cadre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques 1995-2015. 119p
- SP/CONEDD 2015 : Proposition d'un cadre pour la formulation d'un NAMAs. 6p
- SP/CONEDD. 2008 : Rapport d'évaluation du potentiel MDP du Burkina Faso. 41p
- SP/CONEDD. 2008 : Rapport d'inventaire des Gaz à effet de serre.212p
- SP/CONEDD 2014 : Synthèse de la deuxième communication nationale sur la mise en œuvre de la convention cadre des nations unies sur les changements climatiques. 26p

Sommaire Chapitre 2

Résumé	32
2.1 Introduction	33
2.2 Méthodologie	33
2.3 Cadre institutionnel des IGES et du système MRV au Burkina Faso	34
2.4 Parties prenantes clés des IGES	38
2.5 Conclusion et recommandation	42
2.6 Bibliographie	43

02.

LES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES ET LEURS RESPONSABILITÉS

RÉSUMÉ

Les acteurs clés intervenants dans les inventaires des gaz à effet de serre jouent un très grand rôle dans un système MRV national robuste et efficace. Cependant, malgré leur rôle dans un dispositif MRV, ces parties prenantes restent toujours plus ou moins méconnues et moins documentées dans le cadre des IGES au Burkina Faso, depuis la ratification de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement climatique en 1993. Ce qui fait que le Burkina Faso n'arrive pas jusqu'à présent à honorer ses engagements vis-à-vis de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) en termes de production régulière de ses communications nationales. Pour combler ce gap le Gouvernement Suédois a financé un programme de trois ans pour accompagner le Burkina Faso à mettre en place un système MRV formel dont le rôle des parties prenantes sera clairement défini. C'est dans cette perspective que cette étude sur l'identification des parties prenantes - clés dans les inventaires nationaux des gaz à effet de serre et leurs rôles a été conduite.

Pour y parvenir, une revue des organigrammes portant attribution, organisation et fonctionnements des institutions clés du secteur AFOLU, énergie,

industrie, déchet et transport et les annuaires statiques de certaines d'entre elles a été faite. La revue documentaire a été complétée par des entretiens avec certaines institutions pour des compléments d'information. Les investigations ont révélé que les principaux acteurs clés identifiés peuvent être regroupés en cinq (05) sous-groupes que sont les ; (i) institutions de Gouvernance des MRV, (ii) les institutions productrices des données d'activités (iii) les institutions productrices des facteurs d'émissions, (iv) les institutions productrices des données soutiens et (v) les partenaires techniques et financiers. La promotion d'une bonne synergie entre ces différents acteurs, à travers un cadre formel légal avec des rencontres périodiques contribuerait à asseoir un système MRV national robuste et efficace afin de permettre au Burkina Faso d'honorer ses engagements vis - à - vis de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique en terme de réalisation régulière des inventaires des gaz à effet de serre tous les quatre ans et la production régulière aussi des Rapports biennaux actualisés (BURs en anglais) tous les deux ans et des communications nationales tous les quatre ans.



2.1

INTRODUCTION

L'économie du Burkina Faso est fortement dépendante des ressources naturelles. En effet, les services écosystémiques offerts par celles-ci sont à la base des activités de la quasi-totalité des secteurs socio-économiques. Avec une valeur ajoutée de 947 milliards en 2015, l'agriculture contribue pour 15,36 % au PIB dont 11 % pour les cultures vivrières (INSD, 2016). L'élevage quant à lui constitue la seconde activité économique de la population et participe à hauteur de 11,21% au PIB en 2015. En plus de son rôle de soutien aux productions agropastorales, la sylviculture, la pêche et la chasse contribue à la formation du PIB à 3,70%. L'industrie actuelle du Burkina Faso concerne essentiellement l'agro-alimentaire, le textile, le bois, l'extraction minière, les bâtiments et travaux publics, l'électricité, le gaz et l'eau. Le secteur minier est en pleine expansion ces dernières années.

Sur le plan énergétique, le pays est approvisionné en énergie traditionnelle (essentiellement le bois et le charbon de bois), en hydrocarbure et en électricité.

Toutefois, ces mêmes secteurs constituent en même temps les principaux secteurs émetteurs des gaz à effet de serre du Burkina Faso. En effet, les émissions de l'ensemble de ces secteurs au niveau national ont été estimées en 2019 et sont passées de 23 812 Gg Eq-CO₂ en 1995 à près de 45 433 Gg Eq-CO₂ en 2015 (Sp/CNDD, 2015). Le Burkina Faso ayant soumis sa CDN en 2015 afin de contribuer à l'effort mondial de réduction des GES, l'identification des parties prenantes - clés de ces différents secteurs était indispensable pour une meilleure capitalisation des acquis des CDN afin d'améliorer sa contribution en matière de réduction des gaz à effet de serre. C'est dans ce cadre que cette étude sur les parties prenantes des secteurs des GES a été diligentée par Global Green Growth Institute en collaboration avec l'Etat du Burkina Faso, avec le soutien financier du Gouvernement Suédois.

2.2

MÉTHODOLOGIE

Pour aborder la responsabilité actuelle des parties prenantes dans les inventaires des gaz à effet de serre des secteurs émetteurs que sont AFOLU, énergie, industrie, déchet et transport, les organigrammes ou des documents juridiques signés par le Gouvernement Burkinabè indiquant les rôles, les devoirs et les responsabilités de chaque institution ont été collectés et analysés. En outre, des documents sur les statistiques sectorielles ont également été collectés et examinés pour mettre en évidence le type de statistiques ou de données qui sont collectées et analysées par l'ensemble des institutions desdits secteurs. Les données analysées à travers la revue de la littérature ont été couplées

à des entretiens avec certaines institutions clés et certains experts ayant réalisés les IGES de 2015, afin de recueillir des informations complémentaires. Cette approche utilisée avait également pour objectif de prévenir contre d'éventuels conflits d'intérêts ; dans la mesure où, en se basant uniquement sur les réponses des entretiens (sans croisement avec les organigrammes des institutions) pour l'identification des responsabilités des parties prenantes, au moment d'une éventuelle proposition d'un système national MRV, cela pourrait amener à une justification ou partie prit. Ainsi, cette approche nous a permis d'aboutir aux résultats présentés ci-dessous.

2.3

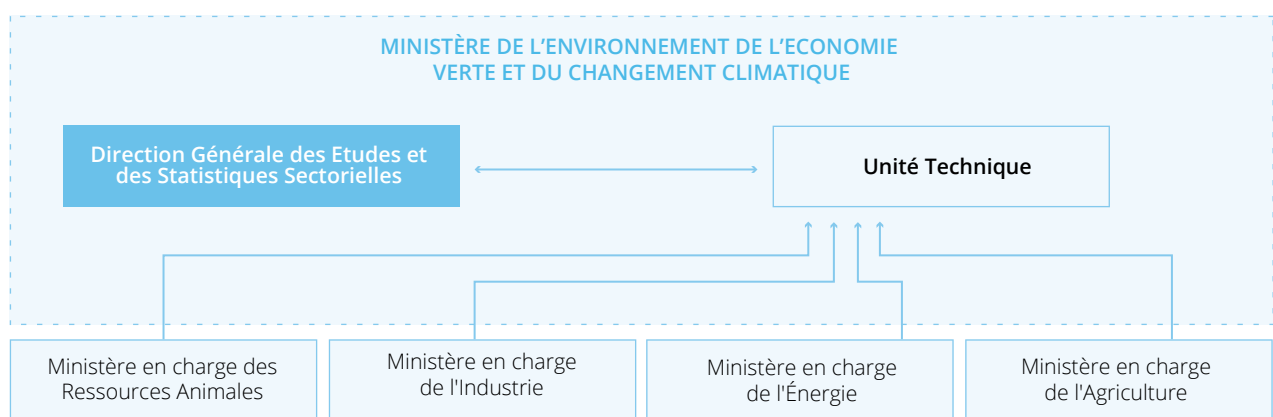
CADRE INSTITUTIONNEL DES IGES ET DU SYSTÈME MRV AU BURKINA FASO

L'approche actuelle du Burkina Faso pour la réalisation des IGES est basée sur la mise en place d'une unité technique pour la prise en charge du processus de collecte et de traitement des données des IGES, ainsi que de production des BURs et des CNs.

Cette unité, composée d'un coordonnateur et des experts, est placée sous la supervision générale du Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP/CNDD), comme l'indique (Figure 7).

FIGURE 7

Approche actuelle du dispositif pour les inventaires des gaz à et effet de serre au Burkina Faso



D'un point de vue organisationnel, la réalisation des IGES des CN / BUR se fait sous la forme d'un projet à durée déterminée, sans aucun système permanent de stockage et d'archivage de données. Cet état de fait ne s'inscrit pas dans la durabilité car à chaque CNs il faudrait recruter un nouveau coordonnateur et des experts venant de divers horizons et à la fin du projet, la majorité des données disparaissent due à une absence de dispositif de stockage et d'archivage efficace. Ce qui ne permet pas l'établissement d'une base de données et en constituer une mémoire pour les prochains IGES.

Pour y remédier, l'organisation et la contribution de l'ensemble des parties prenantes intervenant dans le processus des IGES s'avère nécessaire. Cependant les MRV ayant été principalement mis en exergue pour capitaliser les efforts faits dans la mise en œuvre des CDN, les parties prenantes - clés intervenant dans sa mise en œuvre ont été mise en exergue et peuvent être regroupées principalement en 4 grand groupes que sont les ; pouvoirs publics, les institutions de recherche, les partenaires techniques et financiers, et le secteur privé.

2.3.1 Les pouvoirs publics

Les pouvoirs publics (Tableau 1) sous-entend ici l'ensemble des institutions étatiques - clés au niveau central, déconcentré et décentralisé réalisant des actions dans le cadre de la mise en œuvre des politiques, stratégies, plans Programmes et projets, qui peuvent être soit des actions d'adaptation et ou des actions d'atténuation aux changements climatiques. Pour être plus efficace dans la mise en œuvre des actions et mieux capitaliser les acquis, les pouvoirs publics sont structurés et organisés de telle sorte qu'ils soient représentés le plus souvent même au niveau départemental.

L'organisation ascendante du pouvoir public et de ses représentations jusqu'au niveau départemental constitue un acquis majeur pour la remontée de l'information pour une meilleure capitalisation de la mise en œuvre des différentes politiques de développement et de lutte contre le changement climatique et qui pourrait être un canal propice pour la collecte des informations relatives aux IGES. Cependant, l'insuffisance des moyens financiers et l'insuffisance de l'expertise disponible pour la mise en œuvre de ces politiques constituent entre autres, des lacunes majeures et ne favorisent pas une bonne circulation des informations en générale entre les acteurs clés de la CDN et celle des informations relatives aux IGES.

TABLEAU 5
Les pouvoirs publics clés de la mise en œuvre de la CDN au Burkina Faso

Structures	Domaines
1. Ministère de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique	Leadership institutionnel du SP/CNDD en matière de coordination des IGES, des BURs et les NCs ; Impact des changements climatiques sur les ressources naturelles Contribution des actions de reboisement, la restauration des sols dégradés et la préservation des forêts à la réduction des émissions/séquestration du carbone
2. Ministère en charge de l'agriculture et de l'hydraulique	Impacts du changement climatique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire ; Contribution des bonnes pratiques d'adaptation (restauration des terres dégradées) à la réduction des émissions des GES
3. Ministère des transports	Rôle du secteur des transports en matière d'émissions de carbone ; Rôle de l'Agence nationale de la météorologie dans la lutte face au changement climatique
4. Ministère des infrastructures	Impacts des infrastructures dans la préservation de l'environnement
5. Ministère des Ressources animales et halieutiques	Impacts du changement climatique sur les ressources animales et halieutiques Contribution du programme biodigesteur à la réduction des émissions des GES
6. Ministère de l'énergie	Impacts du changement climatique sur le secteur de l'énergie et des mines ; Apport des énergies renouvelables à la réduction des GES
7. Ministère en charge de la recherche scientifique et de l'innovation	Importance de la recherche dans la lutte face aux effets néfastes du changement climatique et à la réduction des GES
8. Ministère de l'habitat et de l'urbanisme	Impacts du changement climatique sur l'habitat et l'urbanisme ; Apport des innovations sur les économies d'énergies
9. Ministère de l'eau de l'assainissement	Impacts du changement climatique sur les ressources en eau et les aménagements hydrauliques ; Réduction des émissions induites par les actions d'assainissement
10. Ministère de l'économie, des finances et du développement	Impacts du changement climatique sur l'économie ; Importance des finances pour la mise en œuvre des actions d'adaptation et d'atténuation.
11. Ministère de la santé	Impacts du changement climatique sur la santé
12. Ministère de la communication	Importance de l'information et la sensibilisation pour l'adaptation, la résilience au changement climatique
13. Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation	Importance de la prise du changement climatique dans les modules d'enseignement
14. Ministère en charge de l'administration territoriale	Importance de la Direction générale de la protection civile dans la gestion des risques de catastrophes en lien avec le climat (dispositifs en lien les plans ORSEC)
15. Ministère en charge de l'action humanitaire et de la solidarité nationale	Importance du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) dans la préparation et la réponse aux catastrophes

2.3.2 Les institutions de recherche

La disponibilité des données climatiques fiables actuelles et future est un élément majeur dans la lutte contre les effets néfastes du changement climatique et dans le processus de planification des inventaires des gaz à effet de serre. Aussi, un système MRV et IGES national robuste requière des données de qualité et représentative tant au niveau des données d'activités

qu'au niveau des facteurs d'émission résultant de la plupart des cas des résultats de la recherche. Au regard du rôle majeur des institutions de recherche (Tableau 6) dans la lutte contre le changement climatique et dans les IGES, le Burkina Faso, dispose d'instituts et centres de recherche prenant en compte, de plus en plus, certains aspects du changements climatiques et des IGES. Toutefois, l'absence de synergie entre les centres et instituts de recherche et les institutions de gouvernance des IGES ne permet pas une meilleure capitalisation des résultats afin d'améliorer la qualité des IGES.

TABLEAU 6

Les institutions de recherche clés de la mise en œuvre de la CDN au Burkina Faso

Structures	Domaines
1. Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou	Laboratoires, Instituts et UFR traitant directement ou indirectement, entre autres, des recherches en lien avec le changement climatique
2. Université Ouaga II	CEDRES de l'UFR/SEG, et Recherche sur le droit de l'environnement et la Gestion des risques à l'UFR/SJP
3. Université Norbert ZONGO de Koudougou	Laboratoire de modélisation sur les projections climatiques
4. Université NAZI BONI de Bobo-Dioulasso	Laboratoire de recherche en lien avec les implications des changements climatiques pour le secteur rural (agriculture, foresterie, élevage...)
5. Centre National de Recherche Scientifique et Technologique	Les recherches dans les différents instituts (INERA, IRSAT, INSS, IRSS)
6. Centre National de Semences Forestières	Recherche et production de semences forestières adaptées aux besoins des activités de reboisement
7. Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES)	Conception et Analyse des politiques économiques et sociales de l'Etat à moyen et long terme
8. Université Polytechnique de Bobo	Laboratoires, Instituts et UFR traitant directement ou indirectement, entre autres, des recherches en lien avec le changement climatique
9. Institut d'Applications et de Vulgarisation en Sciences	Renforcement des capacités en lien avec le changement climatique

2.3.3 Les Partenaires techniques et financiers

Les partenaires techniques et financiers (PTF) ici regroupent l'ensemble des missions de coopération et organismes internationaux qui interviennent au Burkina Faso dont leurs domaines d'intervention intègrent directement et ou indirectement l'adaptation et l'atténuation aux changements climatiques. En

effet, ces PTF (Tableau 7) jouent un rôle majeur dans le financement des projets relatifs au changement climatique et dans les projets des inventaires des gaz à effet de serre. Cependant, malgré le soutien de ces PTF par moment le Burkina Faso n'arrive toujours pas à réalisé régulièrement ses IGES à bonne date et cela du parfois au manque de financement et aussi à l'absence de dispositif permanent de collecte des données. Une meilleure organisation et coordinations des PTFs pourraient contribuer à améliorer la mobilisation des ressources pour les IGES et de façon efficace.

TABLEAU 7

Les partenaires techniques et financiers clés de la mise en œuvre de la CDN au Burkina Faso

Structures	Domaines d'interventions/Centre d'intérêts
1. DANIDA	Renforcement des capacités des acteurs du développement et le secteur de l'agriculture
2. FEM /Fonds CBIT	Renforcement du système de transparence en matière de climat en lien avec l'adaptation et l'atténuation...
3. USAID	Renforcement de la résilience des populations dans les secteurs agro-sylvo-pastoraux
4. GGGI	Perspective de mise en place d'un système MRV en lien avec les procédés industriels et l'énergie
5. ASDI	Programme de formation des acteurs, financement des actions d'atténuation et d'adaptation
6. GIZ	Réduction des risques de catastrophes
7. FEM/ONG	Renforcement des capacités des communautés
8. AFD	Développement des politiques et projets d'adaptation en lien avec les forêts
9. La coopération luxembourgeoise	la protection et la valorisation durable des ressources forestières et fauniques dans une dynamique de gouvernance environnementale et de développement durable
10. PNUD	Renforcement des capacités des acteurs du développement et adaptation des secteurs agro sylvo pastoraux, appui à l'élaboration/révision des documents de politique en lien avec le climat
11. PNUE	Evaluation du coût des impacts du changement climatique sur les ressources naturelles
12. Union Européenne	Environnement, changement climatique et économie verte
13. Gouvernement Indien	Economie verte et changement climatique
14. GCF	Adaptation et réduction des émissions de GES dans les secteurs du développement rural et l'énergie
15. BAD	Agro foresterie
16. World Bank	Renforcement des capacités des acteurs du développement et adaptation des secteurs agro sylvo pastoraux
17. SNV	Biomasse énergie (NAMA)
18. KfW	Biomasse énergie (NAMA)
19. BMU	Biomasse Energie (NAMA)
20. UICN/Programme Burkina	Renforcement des capacités des acteurs, réduction de la vulnérabilité des secteurs agro sylvo pastoraux
21. Tree Aid	Agro foresterie
22. CILSS	Renforcement des capacités des acteurs, réduction de la vulnérabilité des secteurs agro sylvo pastoraux aux changements, Prise en compte du changement climatique dans les documents de politique
23. AGRHYMET	Modélisation climatique, renforcement de capacités des acteurs, contribution à la prévision saisonnière, outils de planification ou d'intégration du changement climatique dans les politiques
24. CEDEAO	Renforcement du dispositif réglementaire de réduction des risques de catastrophes, Actions de réduction de la vulnérabilité des ressources en eau au changement climatique
25. BOAD	Renforcement des capacités dans le domaine des MRV
26. FIDA	Renforcement des capacités des acteurs pour le développement des méthodes spécifiques pour la quantification des GES. des appuis budgétaires
27. FEM	AFOLU
28. La coopération suédoise	Appui budgétaire pour le développement des MRV dans les secteurs de l'énergie, transport procédés industriel des produits
29. La coopération canadienne	Renforcement des capacités des pays membre dans le domaine des MRV

2.3.4 Le secteur privé

Les acteurs du secteur privé peuvent jouer un rôle important dans la lutte contre le changement climatique, la réduction des émissions des gaz à effet de serre et le processus des IGES au regard de leur domaine d'invention dans le secteur économique. Au Burkina Faso, ces acteurs interviennent dans plusieurs

secteurs tels que l'énergie, la téléphonie, les médias, l'octroi de crédits et autres qui sont souvent des secteurs émetteurs (Tableau 8). Cependant la prise en compte des changements climatiques dans leurs activités pourrait faciliter la circulation de certaines informations relatives aux IGES surtout sur certaines données d'activités telles que les quantités de produits par secteurs (les quantités d'engrais, quantité de ciment produits par exemple).

TABLEAU 8

Les secteurs privés clés de la mise en œuvre de la CDN au Burkina Faso

Structures	Domaines d'interventions
1. Presses écrites (sidwaya, observateur paalga, le pays, enviro-infos, lefasonet...)	Diffusion de l'information sur les services climatiques, sensibilisation sur les implications des changements climatiques
2. Presses audiovisuelles (Rtb, Bf1, Canal3, Burkina infos...)	Diffusion de l'information sur les services climatiques. Actrices clés de la plateforme sur le système d'alerte précoce, sensibilisation sur les aléas climatiques
3. Société Telecel	
4. Société Onatel	Actrices clés de la plateforme sur le système d'alerte précoce
5. Société Orange	
6. Instituts et Centres de Recherche privés (Université Aube Nouvelle, 2iE, Cres...)	Travaux de recherche sur les implications des changements climatiques à court, moyen et long terme sur les systèmes naturels et économiques
7. Association tiipalga	Foyers améliorés pour les réductions des GES

2.4

PARTIES PRENANTES CLES DES IGES

Un système MRV réussi repose principalement sur des informations fiables et une meilleure circulation de l'information entre les acteurs, c'est-à-dire de la communication. Pour y parvenir, le rôle et les responsabilités de chaque acteur doit être clairement définis et connus surtout celles intervenant directement dans le processus des inventaires des gaz à effet de serre et les secteurs émetteurs. Dans le cadre des inventaires des gaz à effet de serre le rôle et la responsabilité de tous les acteurs sont déterminants pour assurer la qualité des données et la transparence dans le processus de vérification.

Au Burkina Faso, aux regards des décrets présidentiels et les arrêtés ministériels portant attribution, organisation et attributions des différents services techniques et les documents de coopérations signés ou

ratifiés, les acteurs intervenants dans le processus des inventaires des gaz à effet de serre (IGES) peuvent être regroupés en cinq sous- groupes que sont :

1. Les institutions de gouvernance des IGES et les MRV ;
2. Les institutions productrices des données d'activités ou fournisseurs des données d'activités ;
3. Les institutions productrices des facteurs d'émissions ou fournisseur des facteurs d'émission ;
4. Les institutions productrices des données soutiens ou fournisseurs des données soutiens ;
5. Les partenaires techniques et financiers ou fournisseur des moyens techniques et financiers.

Une telle organisation des acteurs par les pouvoirs publics constitue un acquis majeur dans le processus des IGES. Cependant, il ressort de cela une observation majeure : une faible collaboration entre les acteurs en termes de partages d'informations pour impulser une meilleure synergie dans le processus

des IGES, due à l'absence d'un cadre formel d'échange entre eux. Le tableau 9 ci-dessous synthétise les rôles et les responsabilités des parties prenantes clés intervenant dans le processus des inventaires des gaz à effet de serre (IGES) et le système MRV au Burkina Faso par sous-groupe.

TABLEAU 9

Parties prenantes clés et leur rôle dans les IGES et le système MRV national au Burkina Faso

Structures	Responsabilité actuelle	Sources
Institutions de Gouvernance des MRV		
Secrétariat Permanent du Conseil national du développement Durable (SP/CNDD)	Planification et coordination des activités des IGES, production des rapports biennaux adaptés (BURs) et les communications nationales (NCs)	Décret N° 2017/0459 PRES/PM/MEEVCC du 12 juin 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Conseil national pour le développement durable (CNDD) ; Arrêté n° 2018-009 portant organisation et attributions du SP/CNDD
Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique	Coordination des activités liées à la REDD+ et contribue au IGES, BURs et au NCs	Décret N°2016-383/PRES/PM/MEEVCC du 20 mai 2016 portant organisation du Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique Arrête n° 2018-010 portant attributions et organisation de la DGEVCC
Les institutions productrices des données d'activités		
Institut National des Statistiques et de la Démographie (INSD)	Données d'activités sur les aspects socio-économiques et environnementales, et les productions statistiques nationales	Loi n°12 – 2007 des statistiques au Burkina Faso et Avant-projet de loi portant organisation et réglementation des activités statistiques. L'arrêté n° 2016-401 portant organisation et fonctionnement de l'INSD
Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (environnement, énergie, élevage, industries, Agriculture, eaux transport, mine économie, Habitats)	Données d'activités sectorielles	Décret qui organise le Ministère Les arrêtés ministériels de 2016 portants attributions et organisation des (DGESS)
Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	Données d'activités sur le nombre des animaux par espèces	Décret N°2016-383/PRES/PM/MRAH du 20 mai 2016 portant organisation du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques. Les arrêtés ministériels de 2016 portants attributions et organisation des (DGESS) et annuaires statistiques
Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles du Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	Données d'activités sur : 1, consommation de produits énergétiques par mode de transport ; 2, achats d'hydrocarbures ; 3, enlèvements d'hydrocarbures par produit ; 4, ventes d'hydrocarbure, 5, nombre de passagers transportés par tickets par la Société de transport en commun (SOTRACO) ; 6, évolution du nombre d'abonnés de la Société de transport en commun (SOTRACO) ; 7, nombre d'engins à deux ; 8, nombre de taxi 4 roues	Décret N°2016-383/PRES/PM/MTMUSR/ du 20 mai 2016 portant organisation du Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière Les arrêtés ministériels de 2016 portants attributions et organisation des (DGESS) et annuaire statistiques 2017
Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles du Ministère de l'Energies	Achats d'hydrocarbures ; 2, enlèvements d'hydrocarbures par produit ; 3, ventes d'hydrocarbures ; 4, bois et le charbon de bois ; 5, consommation de produits énergétiques 6, consommation de combustibles et lubrifiants	Décret N°2016-383/PRES/PM/ME / du 20 mai 2016 portant organisation du Ministère de l'Energie. Les arrêtés ministériels de 2016 portants attributions et organisation des (DGESS) et annuaire statistiques 2014 et 2015

TABLEAU 9

Parties prenantes clés et leur rôle dans les IGES et le système MRV national au Burkina Faso (cont.)

Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles du Ministère Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	Quantité de ciment produit ; 2, données sur les produits industriels (alimentaire, boisson, etc.)	Décret N°2016-383/PRES/PM/MICA / du 20 mai 2016 portant organisation du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat Les arrêtés ministériels de 2016 portants attributions et organisation des (DGESS) et annuaire statistiques 2017
Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles du Ministère de l'environnement de l'économie verte et du changement climatique	Superficie brule ; 2, Evolution des unités d'occupation des terres par catégorie ; 3, Répartition des formations végétales terrestres ; 4, Evolution des Superficies des formations forestières, 5 Quantité de déchets municipaux produits, 6 Quantité de déchets produit par catégorie, 7 Production de déchets industriels, 8 Traitement des déchets	Décret N°2016-383/PRES/PM/MEEVCC du 20 mai 2016 portant organisation du Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique. Les arrêtés ministériels de 2016 portants attributions et organisation des (DGESS) et annuaire statistiques 2015
Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles du Ministère de l'Agriculture et des Aménagement Hydrauliques	Evolution de la quantité de NPK, Evolution de la quantité d'urée, quantité de Fumure organique, quantité d'herbicides, quantité de fongicide, superficies ayant bénéficiées du NPK par culture, superficies ayant bénéficiées d'Urée par culture, Nombre total d'animaux de traction, superficie (en ha) emblavée de cultures céréalières, superficie (en ha) emblavée de maïs irrigué, superficie (en ha) emblavée de riz, superficie (en ha) emblavée de riz irrigué	Décret N°2016-383/PRES/PM/MAAH du 20 mai 2016 portant organisation du Ministère de l'Agriculture et des Aménagement Hydrauliques . Les arrêtés ministériels de 2016 portants attributions et organisation des (DGESS) et annuaire statistiques 2017
Société National d'Electricité (SONABEL)	Données d'activités sur les combustibles et le carburant utilise pour la production d'électricités	(SONABEL) attribution Annuaire
Société Nationale des Hydrocarbures (SONABHY)	Données d'activités sur la balance importations de l'hydrocarbure	(SONABHY) attribution Annuaire
Direction Générale du Transport Terrestre et Maritimes (DGTM)	Données d'activités sur le nombre de véhicule mis en circulation et par type, l'âge des véhicules, et le nombre des deux roues	DGTTM attribution
Direction Générale de la Production Végétale (DGPV)	Données d'activités sur les quantités d'engrais les surface cultives et les pesticides et autres	DGPV Attribution
Direction Générale de l'Industrie	Données d'activités sur : industries minérale, les industries du métal et les substances appauvrissant la couche d'Ozone	DGI attribution
Direction Générale de l'Energie	Données d'activités par source d'énergie (données primaires)	DGE attribution
Direction Générale de la Protection de l'Environnement	Données d'activités sur les déchets (données primaires)	Décret N°2016-383/PRES/PM/MEEVCC du 20 mai 2016 portant organisation du Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique. Arrête n°2017-099 du MEEVCC portantes attributions et organisation de la DGPE
Observatoire National du Développement Durable(ONDD)	Dispose un système de stockage de données plus performant de 32 000 Gig avec 48Gig de ram, 12 processeurs qui permettent de faire des modélisations et de stockages des données de longue durée et une capacité importante des données. ONDD a une antenne MESA qui permet d'avoir des images satellitaires sur les superficies brulées, les données d'occupation des terres (BDOT 2012). ONDD abrite également le Programme National de Gestion de l'Information du Milieu (PNGIM) depuis 1993 regroupant tous les principaux secteurs émetteurs des GES. A ce titre il a un Access plus ou moins faciles des données d'activités de l'ensemble des secteurs s'il en fait la demande	Attribution d'ONDD Arrêté 010/MET/MARA de la 11/02/1993 portant création, attribution, organisation et fonctionnement du Programme National de Gestion de l'Information du Milieu (PNGIM)

TABLEAU 9

Parties prenantes clés et leur rôle dans les IGES et le système MRV national au Burkina Faso (cont.)

Structures productrices des Facteurs d'émission MRV		
Les Instituts de recherches (INERA, IRSAT, INSS, IRSS)	Facteurs d'Emission (énergie, AFOLU, Déchet, PIUP, transport)	CNRST attribution
Universities (Ouaga 1, Bobo-Dioulasso Koudougou...)	Facteurs d'Emission (énergie, AFOLU, Déchet, PIUP, transport)	Universities attribution and mandate
Bureau National des Sols (BUNASOL)	Facteurs d'émission du carbone du sol	Attribution du BUNASOL
MRV_sectoriels	Capitalisation des acquis sur les Données Activités et les Facteurs d'Emission	Documents de projets
Centre de valorisation et de traitement des déchets	Quantité des déchets produits et traités	Attribution de la mairie
Institutions productrice des données soutiens pour les MRV soutiens		
Direction Générale de la Coopération	Données sur les soutiens extérieures	DGCOOP attribution and mandate
Direction des Affaires Financière : Environnement, Elevage, Agriculture, Eau, Energie, Transport, Industrie, Economie)	Données sectorielles des soutiens financiers venant du Gouvernement des PTF par type d'activité et par domaine	Décret N°2016-383/PRES/PM portant organisation des départements ministériels. Les arrêtés ministériels de 2016 portants attributions et organisation des DAF
Partenaire technique et Financiers		
PNUD	Soutiens techniques et financiers pour les IGES	GHGI Report
PNUE	Soutiens techniques et financiers pour les IGES	GHGI Report
FEEM	Soutiens Financiers pour les IGES	GGHI Report
INSAFAC	Organisme de vérification	

2.5

CONCLUSION ET RECOMMANDATION

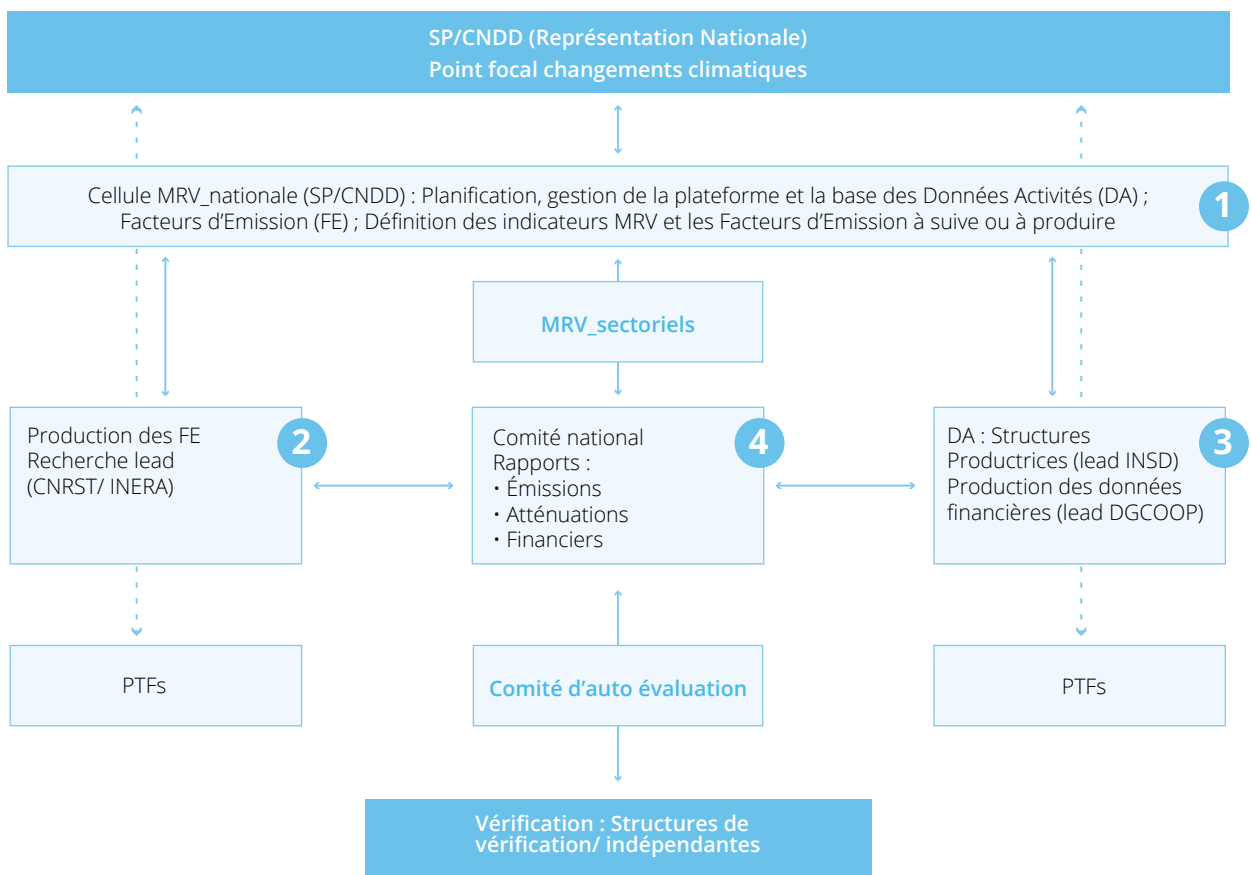
Les acteurs intervenants dans le processus des inventaires des Gaz à effet de serre sont multi variés et pourraient être regroupés principalement en 5 sous catégories dans la perspective de mise en place d'un système MRV national efficace et pérenne afin de parvenir à réaliser régulièrement les inventaires des gaz à effet de serre. Il s'agit :

1. Des institutions de gouvernance des IGES et les MRV ;
2. Des institutions productrices des données d'activités ;
3. Des institutions productrices des facteurs d'émissions ;
4. Des institutions productrices des données soutiens ;
5. Des partenaires techniques et financiers.

Pour garantir un système MRV national permanent, la création d'un cadre formel et légal de concertation entre ces parties prenantes pour renforcer la synergie et capitaliser aux mieux les différentes expériences en termes de production et de traitement des données relatives au IGES est fortement recommandée, et la figure 8 ci-dessous montre déjà les éventuelles interactions :

FIGURE 8

Rôles et interactions possibles entre les parties prenantes clés



2.6

BIBLIOGRAPHIE

INSD 2019 : Annuaire statistiques 2018

MAAH 2019 : Annuaire des statistiques agricole de 2017. 196p

MAAH 2019 : Arrête n 2019 -1261- portant, attribution, organisation et fonctionnement de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles .8p

MAH 2012 : Annuaire statistique 2010 de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées et excréta. 222p

MEEVCC 2017 : Annuaire des statistiques de l'environnement 2015. 278p

MEEVCC 2016 : Arrête n 2016 -403- portant, attribution, organisation et fonctionnement de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles .21p

MEEVCC 2018 : Arrête n 2018 -010- portant attribution, organisation et fonctionnement de la Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique. 11p

MEEVCC 2017 : Arrête n 2017 -099- portant, attribution, organisation et fonctionnement de la Direction Générale de la Préservation de l'Environnement. 11p

MEEVCC 2018 : Arrête n 2018 -09- portant création attribution, organisation, composition et fonctionnement du Conseil National du Développement Durable. 9p

MET 1993 : Arrête n 1993 -10- portant création attribution, organisation, composition et fonctionnement du Programme National de Gestion de L'Information du Milieu (PNGIM). 2p

MICA 2018 : Annuaire statistique 2017. 93p

MICA 2015 : Arrête n 2016 -040- portant, attribution, organisation et fonctionnement de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles .8p

MINEFID 2016 : L'arrêté n0 2016-401 portant organisation et fonctionnement de l'INSD. 24p

MME 2015 : Annuaire des statistiques des mines et de l'énergie2014. 63p

MMEC 2017 : Annuaire statistique de l'énergie, des mines et des carrières2015. 49p

ME 2018 : Arrête n 2018 -040- portant, attribution, organisation et fonctionnement de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles .8p

MRAH 2014 : Annuaire des statistiques de l'élevage de 2012. 180p

MRAH 2016 : Arrête n 2016 -048- portant, attribution, organisation et fonctionnement de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles .8p

MTMUSR 2019 : Annuaire statistique des transports 2017. 89p

MTMUSR 2016 : Arrête n 2016 -048- portant attribution, organisation et fonctionnement de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles .8p

Sommaire Chapitre 3

Résumé	45
3.1 Introduction	46
3.2 Méthodologie	46
3.3 Cadre politique des inventaires des gaz à effet des et du système MRV au Burkina Faso	47
3.4 Cadre juridique	50
3.5 Conclusion	53
3.6 Bibliographie	54

03.

JURIDIQUE ET TECHNIQUE DU MRV AU BURKINA FASO

RÉSUMÉ

Le système de production des données statistiques joue un rôle majeur dans un système MRV national. Au regard de leur importance, le système de gouvernance des données statistiques du Burkina Faso a été étudié. Ainsi, une revue documentaire sur le cadre politique, juridique et technique portant essentiellement sur des lois et des décrets présidentiels, arrêtés ministériels et interministériels régissant la gouvernance des inventaires des gaz à effet de serre (IGES) et la production des données statistiques au Burkina Faso a été réalisée. Les résultats ont montré que depuis la ratification de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique en 1993, le Burkina Faso a entrepris l'élaboration la mise en œuvre des politiques de développement prenant en compte les changements climatiques telle que (i) le Plan national pour le développement économique et social (PNDES) ; (ii) la Politique nationale de développement durable ; (iii) Politique sectorielle environnement eau et assainissement ; (iv) Stratégie nationale d'apprentissage sur les changements climatiques ; (v) Plan national d'adaptation au changement climatique ; (vi) Stratégie nationale de l'économie verte ; (vii) Stratégie dans le domaine de l'énergie ; (viii) Cadre des mesures d'atténuation appropriées au niveau national ; (ix) la contribution nationale déterminée etc. L'ensemble de ces politiques, stratégies et plans visent principalement à promouvoir un développement inclusif et aussi à

l'atteinte des cibles de la Contribution Déterminée au niveau National qui est de réduire les émissions des gaz à effet de serre (GES) d'environ 6.6% à travers le scénario inconditionnel et d'environ 11.6 % à travers le scénario conditionnel à l'horizon 2030.

Les investigations ont aussi révélé que le Secrétariat Permanent du Conseil National du Développement Durable est la structure nationale responsable de la gouvernance des inventaires de gaz à effet de serre tandis que l'Institut National des Statistiques et la Démographie est la structure nationale responsable de la collecte et la production des données statistiques au niveau national. Cependant, la Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique vient en appui au Secrétariat Permanent du Conseil National du Développement Durable (SP/CNDD) dans la gouvernance et les Directions Générales des Etudes et des Statistiques Sectorielles viennent en appui à l'Institut National des Statistiques et de la Démographie INSD dans la collecte, le traitement et la production des statistiques. Une telle organisation, si elle est bien fonctionnelle, permet d'avoir des données désagrégées pour l'ensemble des secteurs surtout ceux couverts par les GES afin de faciliter la réalisation régulière des inventaires des gaz à effet de serre et la production des rapports biennaux actualisés et les communications nationales.

3.1

INTRODUCTION

L'économie du Burkina Faso est fortement dépendante des ressources naturelles. En effet, les services éco systémiques offerts par celles-ci sont à la base des activités de la quasi-totalité des secteurs socio-économiques. Avec une valeur ajoutée de 947 milliards en 2015, l'agriculture contribue pour 15,36 % au PIB dont 11 % pour les cultures vivrières (INSD, 2016). L'élevage quant à lui constitue la seconde activité économique de la population et participe à hauteur de 11,21 % au PIB en 2015. En plus de son rôle de soutien aux productions agropastorales, la sylviculture, pêche et chasse contribue à la formation du PIB à 3,70 %. L'industrie actuelle du Burkina Faso concerne essentiellement l'agro-alimentaire, le textile, le bois, l'extraction minière, les bâtiments et travaux publics, l'électricité, le gaz et l'eau. Le secteur minier est en pleine expansion ces dernières années. Sur le plan énergétique, le pays est approvisionné en énergie traditionnelle (essentiellement le bois et le charbon de bois), en hydrocarbure et en énergie électrique. Pour le secteur des déchets, il ressort qu'il y a un retard dans la valorisation des déchets issus des différentes activités économiques et de la consommation.

Néanmoins, il existe quelques initiatives comme la valorisation des déchets organiques en composte et la transformation des déchets plastiques.

Pour assurer une meilleure contribution des secteurs socio-économiques au développement, ces secteurs ont été organisés en département ministériels dont leur attribution et rôle ont été déclinés par décrets présidentielles sous forme d'organigramme. Pour mieux capitaliser la contribution de l'ensemble de ces secteurs au PIB et l'impacts de ces secteurs au bien-être de la population, le gouvernement burkinabè a mis en place des structures de suivi-évaluation permettant de faire la collecte, le traitement et la production des statistiques afin de mieux suivre les indicateurs de développements et d'en apprécier les impacts de ces politiques. Par ailleurs, tout système MRV fiable et efficace est basé sur des données de qualité fiable donc sur un dispositif de collecte et de traitement efficace. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'objet de cette étude sur la gouvernance des données statistiques en générale et celle des gaz à effet de serre en particulier afin de permettre la mise en place d'un système MRV robuste, dans le cadre du présent projet.

3.2

Méthodologie

Pour établir les cadres politique, juridique et technique les documents portant essentiellement sur les politiques, les stratégies, plans de développements les lois, les décrets présidentiels/ organigrammes, les arrêtés ministériels et interministériels régissant la gouvernance des Inventaires des Gaz à Effet de Serre (IGES) et la production des données statistiques

au Burkina Faso ont été collectés et analysés. Cette revue a permis de recenser l'ensemble des documents essentiel en la matière afin de faire ressortir les attributions clés des institutions intervenant dans le processus des statistiques au Burkina Faso et par maillons et dont celle des gaz à effet de serre.

3.3

CADRE POLITIQUE DES INVENTAIRES DES GAZ À EFFET DES ET DU SYSTÈME MRV AU BURKINA FASO

Le Cadre politique joue un rôle majeur dans la mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC). En effet, il constitue /représente/ traduit la volonté ou la détermination des pouvoirs publics burkinabè à l'atteinte des objectifs de la convention. En ce sens, le Burkina Faso a entrepris depuis la ratification de ladite convention en 1993, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement prenant en compte les changements climatiques dont les principaux objectifs de ces outils de planification des vingt dernières années, visaient essentiellement à :

- Transformer structurellement l'économie burkinabè pour une croissance forte, résiliente inclusive, créatrice d'emplois décents verts pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social ;
- Assurer une transition effective de l'économie nationale vers une économie verte et inclusive ;
- Réduire la vulnérabilité au changement climatique en développant les capacités d'adaptation et de résilience ;
- Assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle par le développement durable d'un secteur agro-sylvo-pastoral, halieutique et faunique productif et résilient, davantage orienté vers le marché ;
- Mettre à la disposition des acteurs nationaux un référentiel pour les actions en matière de réduction des gaz à effet de serre.

Malgré la panoplie des documents de politiques, le Burkina Faso n'arrive toujours pas à mobiliser suffisamment de ressources financières conséquentes pour leur mise en œuvre et aussi dégager des ressources pour réaliser régulièrement ses inventaires des gaz à effet de serre afin de produire régulièrement ses communications nationales et de répondre de ses engagements vis-à-vis de la convention. Le tableau 1 ci-dessous donne une vue d'ensemble des documents de politiques adressant les changements climatiques au Burkina Faso.

TABLE 10

Documents des politiques et ou stratégies et plans en cours prenant en compte les changements climatiques au Burkina Faso

Documents de politiques sectorielles en cours (Politiques, stratégies, plans, programmes)	Objectifs	Responsable de mise en œuvre	Période de mise en œuvre
1. Plan national pour le développement économique et social (PNDES)	Transformer structurellement l'économie burkinabé pour une croissance forte, résiliente inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social.	Premier Ministère	2016-2020
2. Politique nationale de développement durable	Contribuer à améliorer le niveau et la qualité de vie des populations et la résilience climatique à l'horizon 2050.	MEEVCC, MAAH, MEA, MRAH	Depuis 2013
3. Politique sectorielle environnement eau et assainissement	Assurer un accès à l'eau, à un cadre de vie sain et renforcer la gouvernance environnementale.	MEEVCC, MEA	2017-2026
4. Stratégie du développement rural	Assurer de manière durable la sécurité alimentaire et nutritionnelle, une contribution à la croissance économique, à l'amélioration des conditions de vie et la réduction de la vulnérabilité des populations aux aléas climatiques et économiques.	MEEVCC, MAAH, MEA, MRAH	2016-2025
5. Stratégie nationale d'apprentissage sur les changements climatiques	Offrir une approche nationale systématique pour la sensibilisation, la dissémination des connaissances et le développement des compétences en matière de changement climatique.	MEEVCC, MENAPLN, MAAH, MS	2016-2025
6. Stratégie nationale de mise en œuvre de l'approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM)	Gérer rationnellement les produits chimiques en vue réduire les impacts nocifs sur la santé humaine et l'environnement qui contribue à l'augmentation des émissions des gaz à effet de serre par la dégradation des terres	MEEVCC, MAAH	2017-2020
7. Stratégie Nationale d'éducation environnementale	Fournir à tous les intervenants dans le développement un cadre organisé de référence pour rentabiliser leurs actions sur le terrain afin de renforcer le couvert végétale et la capacité de séquestration du carbone.	MEEVCC, MENAPLN	Depuis 2001
8. Plan national d'adaptation au Changement climatique	Réduire la vulnérabilité au changement climatique en développant les capacités d'adaptions et de résilience	MEEVCC, MAAH, MRAH, ME...	2015-2030
9. Plan de gestion intégrée de la sécheresse	Mettre en place un système de gestion intégrée en vue d'accroître la résilience des populations à la sécheresse.	MAAH, MEA, MEEVC	2019-2030
10. Programme national du secteur rural (PNSR)	Assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle par le développement durable d'un secteur agro-sylvo-pastoral, halieutique et faunique productif et résilient, davantage orienté vers le marché	MEEVCC, MAAH, MRAH, MEA	2016-2020
11. Politique et stratégie nationale d'assainissement	Contribuer au développement durable en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à l'assainissement afin de réduire les émissions des gaz à effet de serre du a la mauvaise gestion des déchets	MEEVCC, MEA	Depuis 2007
12. Stratégie de mise en œuvre de la convention sur les changements climatiques	Servir de cadre pour mobiliser les audiences et les acteurs nationaux autour de stratégies de développement intégrant les préoccupations liées aux changements climatiques.	MEEVCC, MRAH, ME, MUH, MS, MEA, MAAH	Depuis 2001

TABLE 10

Documents des politiques et ou stratégies et plans en cours prenant en compte les changements climatiques au Burkina Faso (cont.)

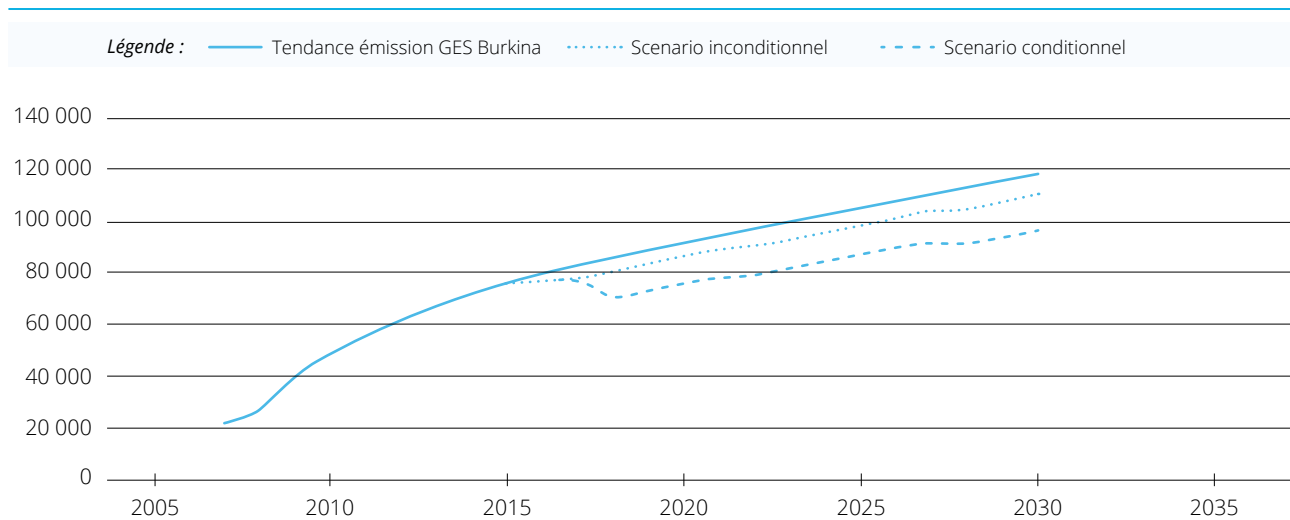
Documents de politiques sectorielles en cours (Politiques, stratégies, plans, programmes)	Objectifs	Responsable de mise en œuvre	Période de mise en œuvre
13. Cadre des mesures d'atténuation appropriées au niveau national	Mettre à la disposition des acteurs nationaux un document de référence pour les actions en matière d'atténuation des gaz à effet de serre	MEEVCC, MAAH, ME	Depuis 2016
14. Politique sectorielle de production agro-sylvo-pastorale	Développer un secteur « production agro-sylvo-pastorale » productif assurant la sécurité alimentaire, afin de lutter efficacement contre les effets néfastes des changements climatiques	MAAH, MRAH, MEA, MEEVCC	2017-2026
15. Schéma national d'aménagement et de développement durable du territoire (SNADDT) horizon 2040	Servir de référentiel pour une planification d'un développement durable au Burkina Faso prenant en compte le couvert végétal qui est un véritable puits de carbone	MINEFID, MUH, MEEVCC	Depuis 2017
16. Stratégie nationale de l'économie verte	Assurer à une bonne transition vers une économie verte et inclusive afin d'éviter au maximum les émissions des GES	MEEVCC, ME	2018
17. La contribution déterminée au niveau nationale	Réduire les émissions de gaz à effet de serre et la vulnérabilité des systèmes naturels et humains aux effets des changements climatiques	Voir tableau suivant	2015-2020
18. Stratégie dans le domaine de l'énergie	Assurer un accès durable aux services énergétiques modernes de qualité et de promouvoir l'efficacité énergétique et contribuer à réduire les émissions des GES.	ME	2019-2023
19. Politique des transports	Parvenir au renouvellement du parc automobile pour réduire les émissions du CO ₂ .	MTMUSR	2017-25
20. Politique sectorielle de l'industrie, du commerce et de l'artisanat	Parvenir à un secteur privé dynamique et compétitif, créateur d'emplois verts et de revenus respectueux de l'environnement.	MICA	2011-2025

En effet, la mise en œuvre de ces politiques, stratégies et plans a pour but de concourir à un développement inclusif et aussi à l'atteinte des objectifs ou cibles de la Contribution Déterminée au niveau National qui

est de réduire les émissions des GES d'environ 6.6 % à travers le scénario inconditionnel et d'environ 11.6 % à travers le scénario conditionnel à l'horizon 2030 (Figure 9).

FIGURE 9

Evolution des émissions des GES dans les différents scénarii



Sources : SP/CONEDD_CDN 2015.

3.4 CADRE JURIDIQUE

3.4.1 Inventaires des gaz à effet de serre au Burkina Faso

Le Burkina Faso dispose d'un cadre juridique et institutionnel pour la coordination de la mise en œuvre de sa CDN et des IGES. En effet, la loi d'orientation sur le développement durable (LODD) adoptée en 2014 stipule en son article 3 que cette loi s'applique à l'ensemble des lois et règlements, politiques, stratégies, plans, programmes et projets de développement publics ou privés au Burkina Faso. L'article 3 de la LODD lui confère le statut de loi d'Etat. Ainsi, pour sa mise en œuvre sur le terrain, son article 16 stipule qu'il est créé un conseil national pour le développement durable (CNDD) placé sous la tutelle institutionnelle du Ministère en charge du développement durable et dirigé par un Secrétaire Permanent. C'est à ce titre que le Conseil National du Développement Durable a été créé par décret (DECRET N° 2016--383/PRES/PM/MEEVCC du 20 mai 2016 portant attribution organisation et fonctionnement du Conseil National du Développement Durable) en 2016.

Le Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP/CNDD) étant l'organe d'exécution et de mise en œuvre des missions du Conseil National pour le Développement Durable (CNDD) a été créé par arrêté ministériel n° 2018 009 du MEEVCC portant création attribution organisation et fonctionnement de du SP/CNDD. C'est ainsi que le SP/CNDD est chargé de coordonner la mise en œuvre de la politique nationale de développement durable, de la mise en œuvre des directives, orientations et recommandations définies par la Conférence du Conseil National pour le Développement Durable et veille à la promotion et à la prise en compte du développement durable dans les lois et règlements, les plans, les politiques, les stratégies, les programmes et les projets de développement, ainsi que dans les activités des acteurs non Etatiques.

Aussi, l'article 21 alinéa 8 de l'arrêté n° 2018 009 du MEEVCC portant création attribution organisation et fonctionnement du SP/CNDD relève que le Département de Coordinations des Conventions Internationales a en charge la production des rapports de mise en œuvre des conventions internationales suivi par le SP/CNDD dont celle du Changement

Climatique. En d'autres termes cela voudrait dire que le SP/CNDD est en charge de la coordination des communications nationales sur les changements climatiques en passant par les inventaires nationaux des gaz à effet de serre et la production des BURs donc du système MRV national prévu par la CCNUCC. En plus, du SP/CNDD on a également la Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique (DGEVCC) qui vient en appui pour donner une main forte au SP/CNDD. A cet titre l'article 45 du décret n° 2016-383/PRES/ PM/MEEVCC du 20 mai 2016 portant organisation du Ministère en charge de l'économie verte consacre principalement à la DGEVCC les attributions de :

- i. Participer à la mise en place d'un système permanent de collecte, de centralisation, d'analyse de traitement, de diffusion des données climatologiques ;
- ii. Développer et de mettre en œuvre la stratégie nationale de réduction des gaz à effet de serre dû à la déforestation et à la dégradation des forêts ;
- iii. Contribuer à la production des communications nationales, les rapports biennaux actualisés et les plans d'actions d'adaptation à la Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique.

Cependant il n'existe pas un cadre national formalisé ou un arrangement institutionnel formalisé pour le moment, regroupant l'ensemble des acteurs des principaux secteurs d'émissions et définissant clairement leurs rôles et responsabilité dans le processus des inventaires nationaux des gaz à effet (IGES).

3.4.2 Collecte des données statistiques au Burkina Faso

La loi des statistiques de 2007 et le projet de loi de 2019 portant organisation et réglementation des activités statistiques au Burkina Faso définissent en leur article 2 :

- i. Les « Activités statistiques » : comme étant les activités visant à développer, produire, diffuser et promouvoir l'utilisation des statistiques ;
- ii. Les « Autorités statistiques » comme l'Institut National de la Statistique et de la Démographie

(INSD) et les autres organismes statistiques chargés de la production et de la diffusion des statistiques publiques (Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles des départements ministériels) dont l'autorité statistique principale est l'INSD et les autorités statistiques déléguées sont les autres organismes statistiques (DGESS) ;

- iii. Les « Statistiques publiques » ou « statistiques officielles » comme étant les statistiques produites et diffusées par les autorités statistiques.

Ainsi pour mener à bien ces activités et pour répondre aux besoins nationaux, continentaux et mondiaux l'article 10 de ladite loi stipule qu'il est créé un Fonds de développement de la statistique dont les ressources devaient être suffisantes et disponibles régulièrement et à bonne date. Si ce fond était créé et alimentée, il devrait pouvoir prendre en compte certains aspects des IGES au vu de son caractère mondial. Par ailleurs pour garantir une gestion efficiente des ressources un système intégré d'enquêtes a été suggérée à l'article 11 afin de pouvoir prendre en compte toutes les statistiques dont le Burkina Faso aura besoins pour honorer ses obligations au niveau international dont les IGES. Aussi, l'article 53 de ladite loi précise que les autres autorités statistiques comprennent les services chargés des activités de développement, de production et de diffusion des statistiques au sein des ministères, des organismes publics et parapublics et des personnes morales de droit privé investies d'une mission de service public. L'article 21 stipule que les statistiques publiques doivent répondre aux besoins de l'Etat et des autres utilisateurs, par conséquent toutes les structures productrices de données au niveau national ont l'obligation de répondre aux sollicitudes des autorités statistiques. Ainsi, les dispositions de l'article 21 de ladite loi semblent être un élément favorable au processus de collecte des données sur les IGES avec les structures productrices. Mais, aux regards des dispositions de cette loi seule l'INSD et les DGESS des différents départements ministériels semblent être habilités et autorisés à collecter de données fiables et cohérentes à des fins de productions statistiques publiques reflétant la réalité de la façon la plus exacte et fiable au niveau du Burkina Faso.

Par conséquent l'intégration des GES dans les dispositifs nationaux de collecte, de traitement et de production des données devrait être facilitée afin de permettre au Burkina Faso de réaliser régulièrement ses IGES.

En plus de cette loi sur les statistiques il y a les arrêtés :

- i. Arrêtés n 2019 -1261- portant, attribution, organisation et fonctionnement de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles en charge de l'agriculture ;
- ii. Arrête n 2016 -403- portant, attribution, organisation et fonctionnement de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles du secteur de l'environnement ;
- iii. Arrête n 2016 -040- portant, attribution, organisation et fonctionnement de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles du secteur de l'industrie ;
- iv. Arrête n 2018 -040- portant, attribution, organisation et fonctionnement de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles du secteur ;
- v. MTMUSR 2016: Arrête numéro 2016 -048- portant, attribution, organisation et fonctionnement de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles du secteur des transports ;
- vi. Arrête n 1993 -10- portant, création attribution, organisation, composition et fonctionnement du Programme National de Gestion de L'Information du Milieu (PNGIM) ;
- vii. Arrête n 2016 -048- portant, attribution, organisation et fonctionnement de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles du secteur de l'élevage qui viennent étayer d'avantage la mission de ces structures en matière de productions statistiques.

Aussi pour faciliter la mission des DGESS et la remontée des informations et des données par département ministériel, il y a au moins un service de suivi évaluation dans chaque Direction Générale, structure rattachée, directions régionales et directions provinciales et voir même au niveau départemental. En plus de cette structuration, pour assurer la crédibilité et l'impartialité du personnel des statistiques dans la collecte, le traitement et l'analyse des données afin de garantir la fiabilité et refléter la réalité des informations statistiques, la loi sur les statistiques stipule en son article 29 que tout personnel statistique doit obligatoirement prêter serment devant le tribunal

de grande instance, territorialement compétent au Burkina Faso, le serment suivant : « Je jure de bien et loyalement remplir mes fonctions, d'observer les devoirs qu'elles m'imposent et notamment de respecter le secret statistique». Ainsi, pour tout manquement, le contrevenant est puni conformément aux sanctions prévues par le Code pénal en matière de violation du secret professionnel au Burkina Faso et contribuant ainsi à assurer un autocontrôle de qualité des données collectées qui est l'un des principes fondamental dans le processus de la transparence en matière de MRV.

3.4.3 Données financières au Burkina Faso

En matière de données ou informations financières des différents partenaires au développement le décrets de 2016 portant organisation attribution et fonctionnement du ministère en charge des finances du Burkina Faso stipule que c'est la Direction Générale de la Coopération DGOOP à travers la Direction du Suivi des Programmes Financiers (DSPF) qui assure la mise en place des programmes d'appui budgétaire et de suivi des programmes économiques et financiers des partenaires techniques et financiers au Burkina Faso. A ce titre, elle est chargée de :

- Suivre la mise en œuvre des programmes et réformes financiers inscrits dans les conventions signées avec les partenaires techniques et financiers y compris le Fond Monétaire International (FMI) ;
- Collecter, exploiter, analyser et diffuser l'ensemble des données et informations nécessaires au suivi des programmes et réformes financiers ;
- Assurer la cohérence et la complémentarité des actions programmées dans les plans sectoriels avec les politiques, programmes et réformes financiers.

Aussi, les décrets de 2016 portants organisations attributions et fonctionnement des différents départements ministériels accordent la gestion des moyens financiers en leur sein aux Directions des Affaires Financières (DAF) dans l'ensemble des départements ministériels du Burkina Faso.

Ainsi la DGCOOP en collaborations avec les DAF des ministères en charge des principaux secteurs émetteurs (Energie, Agriculture, Elevage, Foresterie, Industrie, Déchet et Transport) pourraient contribuer

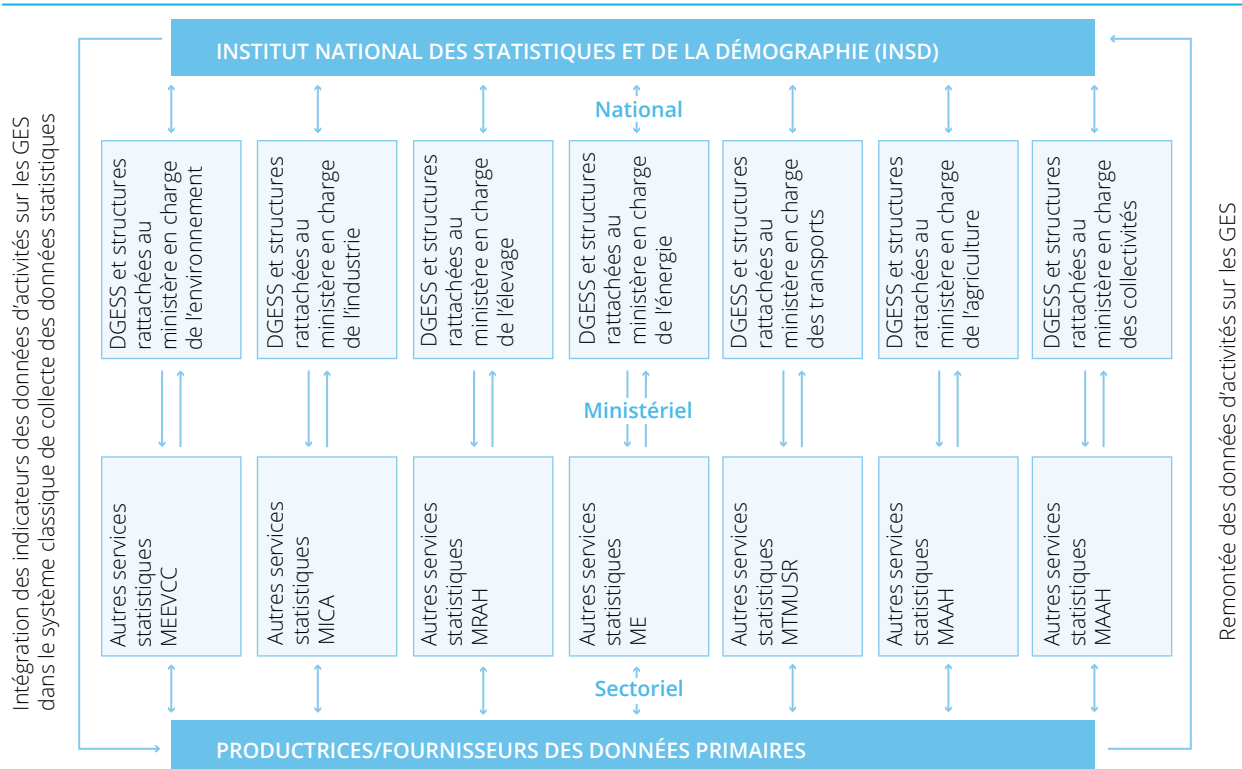
significativement à renseigner les données sur le volet soutien afin de faciliter la mise en place du MRV soutien au Burkina Faso.

3.5 CONCLUSION

Le cadre juridique règlementant la production des statistiques et le personnel des statistiques permettent d'obtenir des données fiables et de bonnes qualités. Or, un système MRV national performant repose sur la fiabilité et la qualité des données et constitue le socle de la transparence ou d'une gouvernance vertueuse. Cependant, le Burkina Faso, étant un pays à faible émission des gaz à effet de serre, ne dispose pas pour le moment de loi qui réglemente les émissions de GES sauf le code forestier, le code de l'environnement et la loi d'orientation sur le développement durable qui restent tout de même vague sur la problématique. Aussi, il n'existe pas encore un cadre formel entre

les entités de gouvernances des IGES (SP/CNDD, DGEVC), et les institutions productrices des données statistiques (INSD et DGESS) et les autres structures productrices de données pour faciliter la collecte, le traitement et l'analyse des données sur les GES. C'est pourquoi l'intégration des inventaires nationaux des gaz à effet de serre dans le système classique de production statistique au Burkina Faso (Figure 10 ci dessous) et la création d'un cadre formel regroupement tous les acteurs intervenant dans le processus de collecte des données sur les IGES favoriseront une réalisation régulière des IGES et amélioreront sa fiabilité, sa comparabilité et sa transparence.

FIGURE 10 Schémas directeurs pour faciliter l'intégration des données d'activités des IGES et leurs remontées dans le système classique des statistiques au Burkina Faso



3.6

BIBLIOGRAPHIE

Burkina Faso 2016 : Décret 2016 portant organisation du Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique. 13p

Burkina Faso 2014 : Loi d'Orientation sur le Développement Durable. 10p

Burkina Faso 2013 : Politique National du Développement Durable. 88p

Burkina Faso 2007 : Loi n° 012 -2007/AN du 31 Mai 2007 portant organisation et réglementation des activités statistiques. 9p

MAAH 2019 : Arrête n 2019 -1261- portant, attribution, organisation et fonctionnement de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles .8p

MEEVCC 2016 : Arrête n 2016 -403- portant, attribution, organisation et fonctionnement de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles .21p

MICA 2015 : Arrête n 2016 -040- portant, attribution, organisation et fonctionnement de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles .8p

ME 2018 : Arrête n 2018 -040- portant, attribution, organisation et fonctionnement de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles .8p

MET 1993 : Arrête n 1993 -10- portant, création attribution, organisation, composition et fonctionnement du Programme National de Gestion de L'Information du Milieu (PNGIM). 2p

MINEFID 2016 : Organigramme de la Direction Générale de la Coopération. 9p

MTMUSR 2016 : Arrête n 2016 -048- portant, attribution, organisation et fonctionnement de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles .8p

MRAH 2016 : Arrête n 2016 -048- portant, attribution, organisation et fonctionnement de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles .8p

Sommaire Chapitre 4

4.1	Contexte de la mise en œuvre du projet MRV GGGI au Burkina	56
4.2	Plaidoiries et engagements politiques à soutenir le MRV au Burkina Faso	57
4.3	Approche pour l'appropriation du projet MRV GGGI au public	59
4.4	Consultations des parties prenantes du projet	60
4.5	Recommandations clés issues des consultations nationales sur le MRV	61
4.6	Évaluation de l'atelier de consultation des parties prenantes	62
4.7	Conclusion générale	62
4.8	Annexes	63

04.

ATELIER NATIONAL DE CONSULTATION DE PARTIES PRENANTES

4.1

CONTEXTE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET MRV GGGI AU BURKINA

La réduction des gaz à effet de serre pour lutter contre le changement climatique figure parmi les principaux défis de développement dans le monde (Neya et al. 2019, GIEC, 2017; Paris 2015). L'augmentation du dioxyde de carbone atmosphérique (CO₂) est citée comme le principal facteur et la principale cause du réchauffement de la planète et est attribuée aux activités humaines (Lindzen, 2009). Pour faire face à ces défis mondiaux l'ensemble des 195 états membre de la Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique se sont engagés à réduire leurs émissions des gaz à effet de serre afin de stabiliser l'augmentation de la température terrestre à 2°C à travers leur engagement matérialisé en CDN à Paris en 2015. Le Burkina Faso a soumis sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) depuis 2015 afin de contribuer à l'effort international de réduction des gaz à effet de serre, tout en respectant ses engagements vis-à-vis de l'accord de Paris. Cet accord, met en exergue dans son article 13 la nécessité aux pays de renforcer leur confiance en mettant en place un « cadre de transparence renforcé » à travers un système de mesure, de rapportage et de vérification (MRV) des émissions et des absorptions. Ce cadre a pour objectif de faciliter la réalisation des inventaires nationaux des gaz à effet de serre afin de faciliter la production régulièrement des communications nationales.

Dans le contexte du Burkina Faso, ce cadre/dispositif national harmonisé officiel et permanent en matière de Mesurage, Rapportage et Vérification (MRV) n'a pas

encore été mis sur place. C'est dans le but d'accompagner le Burkina Faso à renforcer son cadre de transparence, que la Coopération Suédoise (SIDA) a financé le Project « Développement d'un Système de Mesurage, de Rapportage et de Vérification (MRV) au Burkina Faso » et mis en œuvre par le Global Green Growth Institute (GGGI) en collaboration avec le Ministère de l'Environnement de l'Economie Verte et du Changement Climatique. Ce projet, d'une durée de 36 mois, a pour objectif principal d'appuyer le Burkina Faso à répondre aux exigences du cadre de transparence renforcée de l'accord de Paris, en se concentrant spécifiquement sur le MRV des actions, qui comprend à la fois les actions d'atténuation et d'adaptation entreprises pour atteindre les objectifs de la Convention et suivre à la fois les progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de la CDN au Burkina Faso.

C'est dans ce cadre que cet atelier national de consultation des parties prenantes a été organisé par le GGGI en collaboration avec la DGEVCC. Il avait pour objectif principal de réunir autour d'une table les principaux acteurs au niveau national pour harmoniser leur compréhension du Système MRV, de ses principales composantes et ainsi favoriser une meilleure appropriation des activités du projet au niveau national. Une meilleure compréhension des opportunités et des limites d'un système MRV national, aidera le pays à renforcer ses ambitions dans les contributions déterminées au niveau nationales et répondre ainsi, efficacement aux exigences du cadre de transparence de l'Accord de Paris.

4.2

PLAIDOIRIES ET ENGAGEMENTS POLITIQUES À SOUTENIR LE MRV AU BURKINA FASO

Le mardi 21 Juillet 2020 s'est tenu dans la salle de conférence de l'hôtel SILMANDE à Ouagadougou l'atelier national de consultation des parties prenantes clés du Projet MRV de Global Green Growth Institut (GGGI) Burkina Faso. L'objectif global de cet atelier était de réunir autour d'une même table les principaux acteurs au niveau national pour harmoniser leur compréhension du Système MRV, de ces principales composantes et ainsi favoriser une meilleure appropriation des activités du projet au niveau national. Ainsi, l'atelier a connu la participation effective des plus haute autorités

à savoir le Dr SINA Sibidou, Secrétaire General du Ministère de l'Environnement de l'Economie Verte et du Changement Climatique, Dr Malle Fofana Représentant Résident de l'Institut Mondial pour la Croissance Verte, Dr Augustin KABORE Secrétaire Permanent du Conseil National pour le Développement Durable, de Mr. Pamoussa OUEDRAOGO Directeur General de l'Economie Verte et du Changement Climatique et de Mr Placide SOME représentant du Directeur Générale de l'Institut National de la statistique et de la Démographie (photo 1).

FIGURE 11

Présidium de l'atelier national de consultation des acteurs



La participation effective de ces plus hautes autorités traduit leur volonté sans faille à soutenir la mise en place d'un système MRV national efficace. Aussi, leur participation a été marquée par une série de plaidoiries à travers des discours afin de mobiliser d'avantage les parties prenantes à cet atelier a saisir cette opportunité pour renforcer d'avantage leurs convictions, leurs engagements et leur capacités pour parvenir à la mise en place d'un MRV national efficace au bonheur du peuple burkinabè.

4.2.1 Plaidoyer du Représentant Résident de GGGI Burkina Faso

L'allocution du représentant de GGGI a été prononcée par le Dr Mallé Fofana. A l'entame de son allocution, il a tenu à remercier l'ensemble des acteurs, de leur présence effective à cette rencontre, ce qui témoigne leurs engagements à accompagner le projet à la mise en place du cadre national MRV. Il a aussi relevé que « Aujourd'hui, un système solide de mesurage, de rapportage et de vérification (MRV) est fondamental pour répondre aux exigences de notification de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques (CCNUCC) ». Il a enfin réitéré leurs engagements à soutenir le Burkina Faso dans l'amélioration de son cadre de transparence climatique.

4.2.2 Plaidoyer du représentant de l'Ambassade de la Suède au Burkina Faso

L'ambassade de la Suède qui a participé à l'atelier par vidéo conférence, a adressé ses vifs remerciements au gouvernement burkinabè et à l'ensemble des

acteurs du travail abattu pour l'aboutissement du présent projet. Il a aussi rappelé que la réussite de ce projet est conditionnée par l'engagement du gouvernement burkinabè. Tout en soulignant que l'ambassade de Suède note avec satisfaction le démarrage effectif du projet grâce au leadership de GGGI qui est l'Agence de mise en œuvre et restera toujours disponible à accompagner le processus jusqu'à son aboutissement.

4.2.3 Plaidoyer du Secrétaire General du Ministère de l'Environnement de l'Economie Verte et du Changement Climatique

Ce plaidoyer a été fait à travers un discours d'ouverture et a été prononcé par le Secrétaire General du Ministère de l'Environnement de l'Economie Verte et du Changement Climatique le Dr Sibidou SINA. Il a indiqué que le Burkina Faso fait partie des contributeurs les plus engagés dans les stratégies et consensus mondiaux en matière de réduction des impacts des changements climatiques. Avant de relever que la lutte contre le changement climatique est une affaire de tous et nécessite la mise en place de solutions économiques, sociales, environnementales et culturelles. Et c'est dans ce cadre que le gouvernement Burkinabè et le GGGI ont convenu d'un cadre de coopération principalement axé sur la transition des villes vers la croissance verte ; le renforcement de l'adaptation et de la résilience au changement climatique ; le renforcement des investissements et du cadre de gouvernance verts. Pour clore son discours il a tenu à réitérer ses remerciements à l'ensemble des acteurs et les a invité à rester toujours disponible pour accompagner le projet jusqu'à l'aboutissement de ces objectifs.

FIGURE 12

Participants à l'atelier national de consultation des acteurs



4.3

APPROCHE POUR L'APPROPRIATION DU PROJET MRV GGGI AU PUBLIC

Pour permettre aux parties prenantes de s'approprier d'avantage le Projet MRV de GGGI afin d'améliorer leur compréhension, leurs contributions et faciliter la mise en œuvre des activités du Projet ont été faites. La première communication a porté sur les concepts, les composantes et les avantages d'un système MRV national et la deuxième sur la présentation du Projet respectivement délivrées par Dr NEYA Tiga expert national MRV et par Dr Galine YANON Coordonnateur du Projet MRV GGGI. De ces deux communications on peut retenir que :

- Il y a trois types de MRV (MRV Emission, MRV atténuation et MRV soutien) qui couvrent le domaine d'activités de l'ensemble des participants dudit atelier ;
- Les objectifs recherchés par le projet sont essentiellement (i) la mise en place d'un système de collecte et de stockage systématique, intégré, solide,

renforcé et harmonisé de données sur les GES intégrant les politiques et les objectifs nationaux d'atténuation, qui soit en phase avec les priorités nationales de développement et (ii) la préparation à des exigences plus élevées et plus strictes de l'accord de Paris en matière de rapportage.

En effet la première communication a permis au participant d'harmoniser leur compréhension en matière de MRV et les avantages qui en découlent tandis que la deuxième à permis aux participants de comprendre les objectifs et les résultats attendus du projet. Quant aux échanges ils ont permis au participant de comprendre d'avantage ce que s'est le système MRV, son but et l'intérêt du Burkina Faso à développer un système MRV national.

4.4

CONSULTATIONS DES PARTIES PRENANTES DU PROJET

Pour permettre aux participants d'amorcer une réflexion approfondie et adaptée au contexte national en matière de MRV, le deuxième jour de l'atelier a été consacré à la présentation des résultats sur l'évaluation rapide du système MRV par Mr Babacar SARR le consultant International. Cette présentation a été suivie des travaux de groupe ayant regroupés 34 structures/institutions étatiques et du privé. Cette communication a fait ressortir une absence d'un cadre de coordination national formalisé regroupant l'ensemble des parties prenantes clés en matière de MRV (des inventaires des gaz à effet de serre). Aussi, il est ressorti que le MRV Soutien et les vérifications manquent dans le MRV actuel du Burkina Faso. Ce qui ne permet d'apprécier le niveau de transparence et la qualité réel des productions du Burkina Faso en matière de Communication Nationale et des inventaires des gaz à effet de serre. Il a été également relevé des défis à la fois en matière d'obtention des données d'activités et de système de stockage efficace de données pour asseoir une bonne base de données unique de longue série, et accessible pour faciliter à la fois les activités des IGES et la tâche des organismes de vérification. L'inexistence des facteurs d'émission propre ou spécifiques au Burkina Faso a aussi été relevé ce qui ne permet pas d'améliorer la qualité et le niveau de transparence des productions des rapports vis-à-vis des exigences de la convention. Enfin l'étude fait ressortir l'absence totale du MRV soutien. Cependant en matière de transparence le volet soutien constitue un élément aussi très important et capital pour convaincre d'avantage les partenaires techniques et financiers et pour la mobiliser des ressources extérieures additionnelles pour la mise en œuvre des projets de développement. Au regard des insuffisances relevées par l'évaluation rapide du système MRV au Burkina Faso, les participants ont été réparti en quatre groupes afin d'approfondir les réflexions, d'en faire des propositions et des recommandations.

4.4.1 Consultation des acteurs de gouvernance des MRV au Burkina Faso

Le groupe sur la gouvernance des systèmes MRV était constitué de l'ensemble des institutions, organismes et ou structures dont leurs missions régaliennes couvraient les aspects de gestion des gaz à effet de serre et contenus dans leur textes réglementaires tels que les décrets et les arrêtés portant organisation, et fonctionnement de leur structure. Ainsi, ce groupe était essentiellement composé du Secrétariat Permanent du Conseil National pour un Développement (SP/ CNDD) et de la Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique (DGEVCC). Cet atelier a été un cadre popiste pour les deux entités gouvernantes de discuter profondément des difficultés liés à la mise en place du cadre national de coordination MRV et formuler des recommandations pour la bonne marche du projet.

4.4.2 Consultation des fournisseurs de données d'activités du système MRV au Burkina Faso

Cette consultation a regroupé l'ensemble des institutions, organisations et ou structures intervenant dans le processus de collecte, de traitement et de production de données relatives aux actions d'atténuation et d'adaptation en lien avec les gaz à effet de serre. L'atelier a réuni plus de 18 institutions productrices de données venant du secteur privé et

du gouvernement (annexe 2). En effet, ce groupe a eu pour mandat de réfléchir sur la problématique de productions des données et les mécanisme à mettre en place afin de renforcer la collaboration en matière partage de données et dégager des perspectives pour faciliter la mise en place du cadre MRV national.

4.4.3 Consultation des acteurs des données sur les facteurs d'émission du système MRV au Burkina Faso

La consultation des acteurs intervenant dans l'établissement des facteurs d'émission a permis de regrouper principalement les structures de recherches et les universitaires (annexe 2). La réflexion a porté essentiellement sur comment ces structures pourraient au mieux couvrir les

aspects MRV et les facteurs d'émissions dans leur système classique de recherche afin d'améliorer leur contribution au système national des inventaires des gaz à effet de serre et formuler des recommandations.

4.4.4 Consultation des fournisseurs des données soutiens du système MRV au Burkina Faso

Le MRV soutien étant un maillon très important dans le cadre de la transparence visé par l'article 13 de l'Accord de Paris en 2015, les acteurs traitants des aspects financiers des départements ministériels en lien avec les actions d'atténuations et d'adaptation aussi se sont regroupé sur une même table pour réfléchir sur la prise en compte de cet volet et formulés des recommandations.

4.5

RECOMMANDATIONS CLES ISSUES DES CONSULTATIONS NATIONALES SUR LE MRV

Après deux jours d'intense réflexion les principales recommandations suivantes ont été formulées par les participants :

1. La création d'un cadre national de coordination et d'une plateforme MRV pour faciliter le partage des informations, des données, le stockage et l'archivage des données ;
2. La prise en compte du MRV soutien dans le cadre national de coordination ;
3. Le renforcement des capacités des acteurs nationaux dans le domaine du MRV et services associés, notamment la collecte et la gestion/ archivage des données et la vérification ;
4. La mise en place d'une stratégie de communication et de sensibilisation pour permettre une meilleure diffusion des informations sur le MRV ;
5. La mise en place d'un comité scientifique MRV et d'un module dans les différents ordres d'enseignement au niveau national ;
6. La mise en place d'une fiscalité verte au niveau sectoriel et l'inscription d'une ligne budgétaire au niveau de l'état pour soutenir les MRV.

4.6

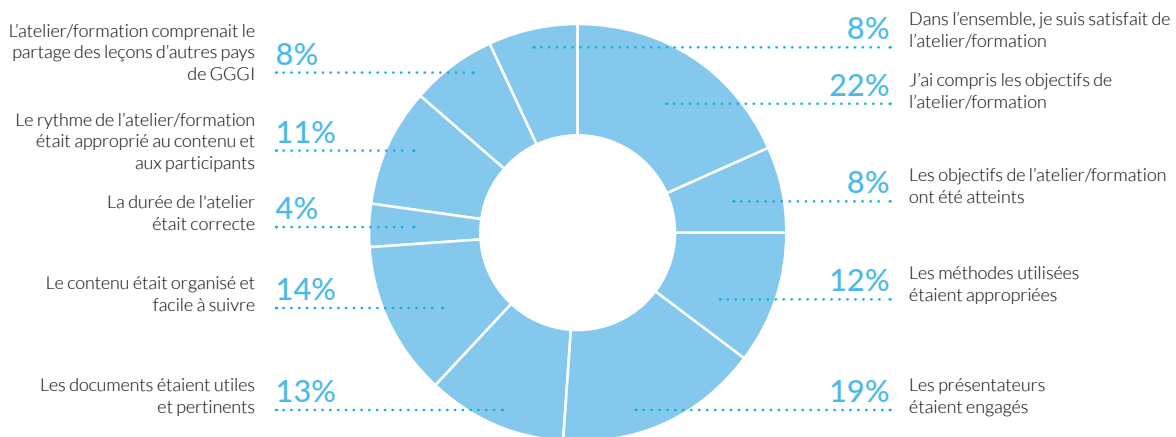
ÉVALUATION DE L'ATELIER DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

A la fin des travaux de deux jours, l'atelier a été évalué par les participants. Cette évaluation a porté principalement sur la pertinence et le contenu de l'atelier. Au total, 36 participants venant de 30

différentes institutions ont participé à l'atelier et 30 (24 hommes et 6 femmes) fiches d'évaluation ont été remplis et soumis aux organisateurs de l'atelier dont les principaux résultats sont consignés dans la figure 13.

FIGURE 13

Réponse des participants aux questions



Aux regards des réponses des participants une note de satisfaction générale se dégage sauf que quelques-uns ont jugé la durée de l'atelier très courte.

4.7

CONCLUSION GENERALE

Un système national MRV inclusif et fonctionnel, comme recommandée par l'Accord de Paris en son article 13 et a son paragraphe 84 ; constitue un préalable pour assurer la promotion de la transparence climatique dans un pays. Cependant, l'aboutissement d'un tel système passe forcément par un état des lieux du système national existant afin de renforcer les acquis et de combler les lacunes. Cet exercice d'évaluation rapide du système

MRV constitue une étape très importante pour le Burkina Faso dans le processus de la promotion de la transparence climatique et vient combler un grand vide. Cette étude synthétise les éléments fondamentaux sur lequel doit reposer un MRV efficace au Burkina Faso et contribuera significativement au processus de mise en place d'un cadre harmonisé du système MRV national et l'institutionnalisation de la transparence climatique au Burkina Faso.

4.8 ANNEXES

4.8.1 Liste des participants à l'atelier national de consultation des parties prenantes au Burkina Faso

Nom	Prénom	Fonction	Institution	Email	Téléphone
SIDIBE	OURETOU	Assistant Financier	GGGI Burkina Faso	ouretou.sidibe@ggg.org	07288874
YELEMOU	Fulgences Serge	Inspecteur des Eaux et Forets	STN/REDD+	gyelemou@gmail.com	71411713/ 74376371
NEYA	Tiga	Expert National MRV	GGGI	netyatiga@gmail.com	79072888/ 56327359
SAWADOGO	Justin	Chef de service	DGESS/MEEVCC	sawnebwa@yahoo.fr	75626922/ 70297762
YAMEOGO	Philippe	Contrôleur interne et suivi évaluation	DAF /MEEVCC	philemteza@yahoo.fr	70746803
SANDWIDI	Wilfred	Statisticien	DGESS/MAAH	Sand85will@yahoo.fr	70077596
CISSE	Amadou	Directeur General	INSAFAC	cisse@insafac.org	78782585
PARE	Soumaila	Agent financier	DAF/MCIA	Soumaila85pare@gmail.com	70855181
VALEA	Lidya	Suivi-evaluation	TreeAid	lidya.valea@treeaid.org	70103003
COULBALY	Seuba	Statisticien	DGESS/MCIA	secoul72@gmail.com	72551030
TONDE	Etienne	CSE	TreeAid	etonde@teeaid.org	78726552
SAWADOGO	Issa	Chef de service	DGESS /MTMUSAR	isawadogo124@gmail.com	70494897
BATTIONO	Antoine	Journaliste	Le Pays	antoinebattiono@yahoo.fr	66001717
KABORE	Augustin	Secretaries Permanent	SP/CNDD	kabaugustino@yahoo.fr	70124485
SOME	Diponibe	Chef de service	BUNASOL	somedupon@gmail.com	76699269
CISSE	Arouna	Conseiller des affaire économiques	DGDI/MCIA	harcisse@gmail.com	75510062
PASSERE	Amidou	Chef de service	DAPGP	ham-pass@yahoo.fr	70273459
SOME	Placide	Chef de service	INSD	placidesomefr@yahoo.fr	70179164
ILBOUDO	Daniel	Environnementaliste	SP/CNDD	ilboudodaniel84@yahoo.fr	70640250
NIMI	Boubacar	Forestier	DGEF/MEEVCC/SN-SIF	nimiboubacar@yahoo.fr	76677552
TRAORE	Do Etienne	Point focal CCNUCC	Sp/CNDD	doetiennetraore@yahoo.fr	70086704
KABRE	Ismac	Statititicien	ANEREE	hkabre3@gmail.com	71762347
KABORE	Simon	Responsable suivi-environnementale	Projet NEER Tamba	sidbewindinsimonkabore@gmail.com	70317760
MILOGO	Thiery	Environnementaliste	SONABEL	didasmilthi@yahoo.fr	70731603
OUEDRAOGO	Lamine	Charge de Programme	GGGI –Burkina Faso	lamine.ouerdraogo@GGGI.org	60546020
SAWADOGO	Issouphou	Chef de service	DAF /Minister energie	sissouphou@yahoo.fr	73237395
SINA	Sibidou	Secrétaire General	MEEVCC	sib_sina@yahoo.fr	Burkina Faso
OUEDRAOGO	Pamoussa	Directeur General	DGEVCC	ouedpams@yahoo.fr	Burkina Faso

(cont.)

MALLE	Fofana	Représentant Résident	GGGI-BF		
SOULAMA	Sougalo	Chercheur	INERA	soulsoung@yahoo.fr	70261514
BASSIERE	Julie Rose	Chef de service	FIE	bassierejulie@yahoo.fr	71717064
SAWADOGO/ OUEDRAOGO	Edwige	Chercheur	IRSAT	benewindedwige@gmail.com	71333405
OUEDRAOGO	Zounongo	Ingénieur de l'Energie	DG Energie Renouvelable	doagninwind@gmail.com	70471112
TAMINI	Philippe	Forestier	ONDD	taminip@yahoo.fr	76321222
SAWADOGO	Alphonse	Cadre	DGTTM	Alphonsesawadogo77@yahoo.fr	63151351
OUEDRAOGO/ ZEBANGO	Apolline	Cadre	DGTTM	zebangofeibila@gmail.com	76616899
PODA	Celestin	Expert GDT	PNUD	celestinpoda@undp.org	76625788
ZONGO	Adama	Chauffeur	GGGI -BF		
YANON	Galine	Coordonnateur de projet	GGGI-BF	Galine.yanon@GGGI.org	64456888
KABORE	Patinde	Environnementaliste	DGPE	Patinde1@hotmail.com	73888871
KABORE	Salifou	Agent	DGESS/MEA	Salifk42@yahoo.fr	70053156
OUEDRAOGO	Saidou	Agent	DGESS/énergie	Saidououedraogo737@yahoo.fr	71028668
SAVADOGO	Hamidou	Environnementaliste	IGEDD	savanimbo@yahoo.fr	70130375
COULIBALY	Clement	Cameraman	CITYCOM	Javascoul@yahoo.fr	76234768

4.8.2 Liste des participants à la rencontre de cadrage

N ordre	Nom et prénom	Structures	Contact (email)
1	Malle Fofana,	GGGI - BF	malle.fofana@GGGI.org
2	Siddhartha Nauduri,	GGGI_HQ	siddhartha.nauduri@GGGI.org
3	Gebbru, Jember Endalew,	GGGI_HQ	gebru.endalew@GGGI.org
4	Yoo Lim Jeon.	GGGI_HQ	
5	Galine Yanon,	GGGI - BF	galine.yanon@GGGI.org
6	Ouedraogo Lamine	GGGI - BF	lamine.ouedraogo@GGGI.org
7	Ourétou Sidibé	GGGI - BF	ouretou.sidibe@ggi.org
8	Babacar Sarr	International consultant	bsarr@enertec-sarl.com
9	Neya Tiga	National consultant	neyatiga@gmail.com

4.8.3 Liste des structures enquêtées

N ordre	Nom et prénom	Structures	Contact (email)
1	Traore Do Etienne	SP/CNDD	78556134 ; doetiennetraore@yahoo.fr ;
2	BATIENE Mamadou	DGEVCC	76560527 ; batiemadou5@yahoo.fr ;
3	KABORE Simon	NEER Tamba	sidbewindinsimonkabore@gmail.com
4	Mr. DA T. Lin	PNB-BF	cp@pnb-bf.org ; ccpm@pnb-bf.org ; Suivi.eval@pnb-bf.org ;
5	Damiba Marius	ReVaP Project	77291659 ; mariusdamiba@luxdev.lu ;
6	ILBOUDO Daniel	Point focal MRV initiative canadiennes SP/CNDD	70640250 ; ilboudodaniel84@yahoo.fr ;

Copyright © 2020

The Global Green Growth Institute
19F Jeongdong Building, 21-15,
Jeongdong-gil, Jung-gu,
Seoul, Korea 100-784

The Global Green Growth Institute does not make any warranty, either express or implied, or assumes any legal liability or responsibility for the accuracy, completeness, or any third party's use or the results of such use of any information, apparatus, product, or process disclosed of the information contained herein or represents that its use would not infringe privately owned rights.

www.gggi.org

Follow our activities on
Facebook and Twitter

